



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9346^e séance

Mercredi 14 juin 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Al Kaabi (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Immongault
Ghana	M. Afriyie
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M ^{me} Comoane
Suisse	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix

Lettre datée du 9 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/417)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix

Lettre datée du 9 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/417)

La Présidente (*parle en arabe*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, à S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, à S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, aux distingués ministres et autres représentants de haut niveau. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar et Président du Conseil musulman des anciens ; S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège ; et M^{me} Latifa Ibn Ziaten, Fondatrice et Présidente de l'Association IMAD pour la jeunesse et la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/417, qui contient une lettre datée du 9 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie le Gouvernement des Émirats arabes unis d'avoir organisé cet important débat sur les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix. C'est un immense privilège d'être rejoint aujourd'hui par S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, et S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège. Je

souhaite également chaleureusement la bienvenue à Latifa Ibn Ziaten, qui s'exprimera au nom de la société civile.

Les chefs religieux sont des alliés incontournables dans notre quête commune de paix dans le monde. Mon distingué prédécesseur Dag Hammarskjöld avait jadis observé, et je le cite : « L'ONU se tient en marge – forcément en marge – de toutes les confessions. Mais c'est néanmoins un instrument de foi qui s'inspire de ce qui unit les grandes religions du monde, plutôt que de ce qui les divise ». Toutes les grandes religions mobilisent les impératifs de fraternité humaine, de respect mutuel et de compréhension. Ces valeurs universelles animent la Charte des Nations Unies et sont au cœur de notre action en faveur de la paix, de la justice et des droits humains.

Maintenir la paix et empêcher la guerre, c'est la raison d'être du Conseil de sécurité. Des menaces à la paix multiformes peuvent émaner de rivalités autour du pouvoir et des ressources, de violations des droits humains, de la faiblesse de la gouvernance, de la pauvreté extrême, des inégalités et de la marginalisation, qui engendrent le désespoir. Mais trop souvent, le dénominateur commun, lorsqu'un conflit éclate ou s'envenime, c'est la haine de l'autre. La haine nourrit les pires pulsions de l'humanité. Elle accélère les clivages et la radicalisation et mène à des atrocités criminelles. Elle en est également le résultat, contribuant à des cycles épouvantables de violence qui peuvent durer des décennies. Elle favorise la violence, effiloche le tissu social et ronge les piliers de la stabilité. Bref, elle est souvent le cœur sanglant du conflit, ce cœur qui pompe le venin et la division dans tout le système sanguin du corps politique mondial. Partout dans le monde, nous constatons un déferlement de xénophobie, de racisme et d'intolérance, de misogynie violente, d'islamophobie, d'antisémitisme virulent et d'attaques contre des minorités chrétiennes.

Les mouvements suprémacistes et néonazis sont aujourd'hui la principale menace à la sécurité intérieure de plusieurs pays, et celle qui évolue le plus rapidement. La diabolisation de l'autre, le dénigrement de la diversité, le mépris des droits humains, ces fléaux ne sont pas nouveaux en notre époque, mais leur rapidité et leur portée sont inédites. Les médias sociaux ont doté celles et ceux qui sèment la haine d'un porte-voix mondial pour répandre leur fiel. Aujourd'hui, aucun complot n'est trop scandaleux pour trouver un vaste public, aucun mensonge n'est trop absurde pour alimenter un délire en ligne. Des affirmations non vérifiées et de purs mensonges peuvent acquérir une crédibilité instantanée, au même titre que les faits et la science. Ils sont souvent acceptés, voire

encouragés, par les dirigeants politiques. Des idées et des propos haineux, jadis marginaux, intègrent le courant dominant, durcissent le discours public et déclenchent des violences réelles. On en ressent les effets partout, et ils sont mortels. Les auteurs des attaques haineuses contre la mosquée de Christchurch, la synagogue de Pittsburgh et l'église de Charleston avaient tous été radicalisés en ligne.

L'ONU elle-même n'est pas à l'abri de cette menace. En 2022, un sondage parmi les Casques bleus a révélé que 75 % d'entre eux considéraient leur sécurité et leur sûreté comme étant directement menacées par la désinformation et la désinformation. Les coordonnateurs résidents, les envoyés, les médiateurs et les Casques bleus ont tous donné l'alerte. Et bien sûr, bon nombre de questions dont le Conseil est saisi sont directement influencées par les discours de haine, amplifiés par les technologies modernes. En Bosnie-Herzégovine, en Libye et ailleurs, les discours de haine accentuent les tensions intercommunautaires et sapent la confiance dans les institutions. En République démocratique du Congo et en République centrafricaine, les discours de haine servent à vilipender les minorités, tandis que les campagnes de désinformation dénigrent et discréditent les soldats de la paix et les humanitaires des Nations Unies. Au Myanmar, les médias sociaux sont exploités pour avilir et diaboliser la minorité rohingya, incitant à des attaques et à des violences. En Iraq, la récente prolifération de discours de haine contre les yézidîs à Sinjar fait renaître, parmi la communauté, la crainte de nouvelles atrocités criminelles. La liste ne fait que s'allonger.

La haine est un danger qui nous guette tous et que chacun doit donc combattre. Nous devons collectivement renforcer nos défenses.

Premièrement, nous devons enrayer la haine qui se propage en ligne. En début de semaine, j'ai lancé une note d'orientation pour promouvoir l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques. Elle propose un code de conduite pour aider les États Membres, les plateformes numériques et d'autres parties prenantes à rendre l'espace numérique plus inclusif et plus sûr pour chacun, tout en défendant le droit à la liberté d'opinion et d'expression et le droit d'accès à l'information. Dans le cadre de *Notre Programme commun* (A/75/982), nous nous attelons à un Pacte numérique mondial en vue d'un avenir numérique ouvert, libre, inclusif et sûr pour tous, fermement ancré dans les droits humains et la non-discrimination.

(l'orateur poursuit en français)

Deuxièmement, alors que nous nous dirigeons vers des sociétés de plus en plus multiethniques et multireligieuses, nous devons investir dans la cohésion sociale. Nous devons veiller à ce que chaque communauté se sente respectée dans son identité unique, tout en se sentant pleinement appartenir à la société dans son ensemble. Nous devons reconnaître la diversité comme une richesse de toute société, et non comme une menace. La haine prend racine dans le terreau de l'ignorance et de la peur. Mais lorsque nous enrichissons le terreau de la connaissance avec des faits, de la science et de la vérité historique, la haine ne peut pas se répandre comme une mauvaise herbe mortelle. Cela demande de garantir une éducation de qualité pour tous, partout, y compris pour les femmes et les filles. Cela demande de soutenir des systèmes éducatifs qui inculquent le respect de la science et qui célèbrent l'humanité dans toute sa diversité. Et cela demande une hausse des financements pour l'éducation, la consolidation de la paix et la solidarité mondiale.

(l'orateur reprend en anglais)

Enfin et surtout, il nous faut renforcer les valeurs de compassion, de respect et de fraternité humaine et garantir des espaces civiques libres et sûrs. C'est le meilleur antidote contre le poison de la discorde et de la division. Il nous faut tous agir, au niveau des organisations internationales, des gouvernements, de la société civile et du secteur privé. Et les chefs religieux doivent intervenir partout. Le fait est que nous voyons aujourd'hui des exemples d'intolérance dans toutes les sociétés et parmi toutes les religions. Les chefs religieux ont le devoir d'empêcher l'instrumentalisation de la haine parmi leurs fidèles. La déclaration sur « La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune », corédigée par S. S. le pape François et S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, est un modèle de compassion et de solidarité humaine. Elle exhorte les dirigeants religieux et politiques à mettre un terme aux guerres, aux conflits et à la destruction de l'environnement. Elle demande aux croyants de se reconnaître et de se respecter les uns les autres, de s'unir et de travailler main dans la main, pour le bien de l'humanité.

En cette période de conflits, inspirons-nous de cette déclaration et renouvelons notre engagement à rester unis, comme une seule famille humaine. Ensemble, nouons une alliance de paix, ancrée dans les valeurs de la fraternité humaine. Riches en diversité, égaux en dignité et en droits et unis en solidarité.

La Présidente *(parle en arabe)* : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. Ém. Ahmed Al-Tayeb.

Le grand imam Al-Tayeb (*parle en arabe*) : Je prends aujourd'hui la parole devant le Conseil de sécurité depuis l'Égypte, oasis de paix, point de convergence des religions, terre de civilisation et d'histoire et foyer de paix et de sécurité. C'est avec un grand plaisir que je prends la parole devant les membres du Conseil de sécurité, à la suite de l'aimable invitation qui m'a été adressée par les Émirats arabes unis, membre élu et Président actuel du Conseil de sécurité. Cette nation arabe et islamique ne ménage aucun effort pour promouvoir la paix entre les peuples et renforcer les principes de fraternité humaine, de respect mutuel et de coexistence. Je tiens également à saluer la sagesse que j'ai perçue dans la déclaration de M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, et sa ferme conviction de l'importance du rôle des religions et des valeurs de la fraternité humaine pour instaurer la paix dans le monde.

Qu'il me soit permis, à l'entame de mon propos, de me présenter comme un humble musulman d'Orient, qui n'appartient à aucun courant politique, quelles que soient ses origines ou ses idéologies, et qu'ils penchent vers la droite ou vers la gauche. Je suis un fervent partisan de la paix, que je m'emploie activement à obtenir et que je souhaite de tout mon cœur pour l'ensemble de l'humanité. Je ressens un profond sentiment de fraternité humaine qui me relie à tous les êtres humains, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur croyance ou de leur langue. C'est un enseignement que j'ai tiré de la religion islamique que je pratique et des livres divins que Dieu a envoyés à Ses prophètes et messagers, y compris le dernier d'entre eux, le noble Coran, qui a été révélé au prophète de l'islam Mahomet, paix et bénédiction sur lui.

Toutes les écritures divines nous enseignent que Dieu a honoré l'humanité et privilégié les humains par rapport à beaucoup d'autres de Ses créatures, et qu'Il a créé des différences entre eux, dans leurs langues, leurs races, leurs religions et leurs croyances. Dieu a déclaré que l'humanité vivrait avec ces différences jusqu'à la fin des temps. Et les écritures divines nous enseignent que toutes les tentatives visant à aligner les peuples derrière une religion, une culture ou une civilisation sont vouées à l'échec car elles sont contraires à la volonté du Créateur de tous les êtres, qui sait ce qui est le meilleur et le plus bénéfique pour eux.

Dans le Coran, Dieu lui-même se décrit en disant qu'Il est souverain en Son Commandement ; mais la plupart des gens ne savent pas. La loi de la différence entre les

êtres humains est une pierre angulaire du concept de création divine pour l'humanité et implique un ensemble de droits et d'obligations qui sont très clairement définis dans le Coran. Le droit à la liberté de conviction et d'opinion et les responsabilités et obligations individuelles, familiales et communautaires figurent au premier plan. Le Coran interdit tout ce qui viole ces droits ou porte atteinte à leur caractère sacré, allant même jusqu'à interdire toute tentative de contraindre les croyants à changer de croyance, de religion ou de culture. Ceux qui lisent le Coran avec objectivité y voient des affirmations claires, telles que l'absence de contrainte en religion. Quiconque le veut, qu'il croie, et quiconque le veut, qu'il mécroie ; ce n'est pas à toi de contraindre les gens à devenir croyants. Quiconque se penche sur les traditions du prophète Mahomet, paix et bénédiction sur lui, découvre son message clair qui met l'accent sur la liberté de conviction. Quiconque choisit de rejeter l'islam, en tant que juif ou chrétien, ne sera pas contraint d'abandonner sa foi.

Il est logique que les relations entre des individus de religions, de langues, de cultures et de civilisations différentes soient fondées sur la paix et la sécurité. Le Coran exprime cette relation comme une rencontre entre deux personnes. Dieu tout-puissant dit dans le Coran :

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez » (*Le Coran, XLIX :13*).

La théorie coranique des relations internationales ne laisse aucune place aux théories du conflit et de la confrontation, aucune place à la discrimination raciale ni à la théorie de la suprématie blanche ou de la domination des blancs sur les autres créatures de Dieu. Au contraire, la seule relation jugée acceptable entre les hommes est celle de la paix, qui est le principe fondamental de l'islam et des autres religions divines qui l'ont précédé. Par conséquent, ni la justice ni la connaissance ne permettent de prétendre que l'islam est une religion de l'épée ou une religion de la guerre. Si nous examinons l'histoire, nous constatons que la guerre dans l'islam est une circonstance exceptionnelle, une nécessité à des fins de légitime défense et de protection de la terre, de l'honneur et de la dignité. Il n'est pas correct d'affirmer que l'islam est responsable du phénomène du terrorisme. L'affirmation correcte consiste à dire que le phénomène du terrorisme, dont on ne peut rejeter la faute sur l'islam ou sur les autres religions, est principalement motivé par les politiques hégémoniques mondiales, les philosophies matérialistes et les doctrines économiques qui font fi des principes moraux.

Mon exposé d'aujourd'hui n'a pas pour intention d'éclairer les membres du Conseil sur l'islam, mais plutôt de les exhorter à mettre fin aux guerres insensées qui ont éclaté au cours des dernières décennies et qui continuent de faire rage dans notre région et dans nos pays aujourd'hui. Je veux parler de la guerre en Iraq, de la guerre en Afghanistan et des tragédies, de la douleur et de la tristesse qu'elles ont engendrées au cours des 20 dernières années. Je veux aussi parler de la Syrie, de la Libye et du Yémen, et de la destruction de leurs civilisations ancestrales, consignées depuis des millénaires dans les pages de l'histoire. Ces territoires sont devenus le théâtre de conflits armés qui ont forcé leurs habitants, hommes, femmes et enfants, à fuir les horreurs de guerres qui les rendent totalement impuissants.

Je veux parler de nos lieux saints, et des vôtres, en Palestine, et des immenses souffrances endurées par le peuple palestinien à cause de l'arrogance du pouvoir et de la cruauté de la tyrannie. Je déplore le silence de la communauté internationale face à la violation des droits de ce noble peuple. Toutefois, j'apprécie que l'ONU ait commémoré le soixante-quatrième anniversaire de la Nakba de Palestine, le 15 mai, qui rappelle au monde et à la conscience humaine que 75 années se sont écoulées depuis le tragique déplacement massif des Palestiniens. Depuis cette tribune, je demande au Conseil de sécurité et à la communauté internationale d'accélérer sans délai la reconnaissance d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem pour capitale, et de protéger le caractère sacré de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa contre les violations auxquelles elle est confrontée jour après jour.

Je veux parler de la guerre qui se déroule actuellement aux frontières orientales de l'Europe, avec la terreur qu'elle inspire, la peur qu'elle suscite et la crainte qu'elle ne fasse retomber l'humanité dans une ère primitive. J'exhorte la communauté internationale à mettre immédiatement un terme à cette catastrophe et à protéger les innocents des effusions de sang et des destructions de villes et de villages.

Je veux parler de la crise des réfugiés fuyant les horreurs de la guerre et de leurs droits à être secourus et accueillis, droits qui leur sont garantis par les lois divines et les religions, indépendamment de leurs croyances religieuses et même s'ils ne sont pas religieux du tout. Je veux parler de la destruction de la famille et de la confiscation du droit d'un enfant à savourer l'étroitesse de la mère qui l'a mis au monde. Je veux parler de la dévastation de notre environnement, de la pollution, des marées déferlantes et des incendies incontrôlés qui ravagent nos forêts.

Sans le moindre doute, je suis pleinement convaincu que les crises qui menacent l'être humain aujourd'hui, qui sont déjà prévalentes en Orient et qui resserrent insidieusement leur emprise en Occident, auraient pu être entièrement évitées si notre civilisation et notre culture contemporaines n'avaient pas répudié la religion à l'excès et écarté avec désinvolture les enseignements religieux, et si nous avions retenu les conseils divins sur le caractère sacré de la vie, la valeur de la justice et son rôle central dans la stabilité de l'individu et de la société.

Ces crises nous poussent, en tant que croyants en Dieu, à continuer de diffuser du mieux que nous pouvons le message de paix et d'amour entre les peuples. Nous devons continuer à nous opposer avec détermination aux discours de haine qui prolifèrent entre les peuples, à la manipulation des religions et des doctrines pour déclencher des guerres entre les nations et aux efforts pour instiller la peur et la terreur dans le cœur des gens. C'est la mission que s'est donnée Al-Azhar, en partenariat avec l'Église catholique, d'autres Églises occidentales et orientales, et d'autres institutions religieuses, dans le cadre de ses efforts collectifs pour redynamiser la culture du dialogue entre les adeptes des religions et consolider les principes de paix et de coexistence harmonieuse.

Avec notre cher frère, le pape François, que Dieu lui accorde santé et bien-être, nous avons présenté au monde, depuis Abou Dhabi, le 4 février 2019, le Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune. Nous avons souligné à plusieurs reprises la nécessité d'appliquer les principes de la fraternité humaine en tant que fondement de la paix et de la sécurité internationales, lors de diverses manifestations mondiales, telles que le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles au Kazakhstan, le Forum pour le dialogue de Bahreïn : l'Orient et l'Occident pour la coexistence humaine, et d'autres conférences organisées en Afrique, en Asie et en Europe. En outre, Al-Azhar travaille en coopération avec le Conseil musulman des anciens, l'Église catholique, l'Église d'Angleterre et diverses autres institutions religieuses pour organiser un rassemblement de chefs religieux afin de se concerter sur ces crises et d'identifier les responsabilités partagées pour y faire face, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques et la multiplication des guerres et des conflits. J'espère que le Conseil conviendra que ces efforts requièrent l'appui des dirigeants politiques et des décideurs de la communauté internationale si nous voulons réellement atteindre notre objectif commun, à savoir la réalisation d'une paix et d'une sécurité internationales véritables sur le terrain et dans la vie des personnes,

plutôt que de nous contenter de décisions et de recommandations qui ne sont pas appliquées et sont ignorées.

Pour terminer, je tiens à rappeler que la présente séance n'est pas un luxe mais une nécessité, dictée par le souci de l'avenir de l'humanité. Nous recherchons une solution à sa crise complexe, qui a commencé à s'étendre et à s'infiltrer, laissant présager de graves conséquences si on la laisse suivre cette trajectoire désastreuse. Le choix de la présidence du Conseil de sécurité d'aborder la question de la fraternité humaine est en effet louable, et je pense qu'il n'y a pas de meilleur moyen d'affronter nos crises actuelles que d'embrasser la fraternité humaine, qui peut être comparée à notre paradis perdu.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'archevêque Gallagher.

Mgr Gallagher (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de donner lecture d'une allocution de S. S. le pape François au Conseil de sécurité.

« Je remercie le Conseil de l'aimable invitation qu'il m'a faite de lui présenter un exposé, que j'ai acceptée volontiers parce que nous vivons une période cruciale pour l'humanité, où la paix semble céder la place à la guerre. Les conflits se multiplient et la stabilité est de plus en plus menacée. Nous vivons une troisième guerre mondiale menée au coup par coup et qui, au fil du temps, semble se propager de plus en plus.

Le Conseil, dont le mandat consiste à sauvegarder la paix et la sécurité mondiales, donne parfois aux gens l'impression d'être impuissant et paralysé. Pourtant, son travail, très apprécié par le Saint-Siège, est essentiel à la promotion de la paix. C'est pourquoi je souhaite adresser au Conseil une invitation sincère à s'attaquer à nos problèmes communs, en mettant de côté les idéologies, les visions étroites et les idées et intérêts partisans, et à se concentrer sur un objectif unique : œuvrer pour le bien de l'humanité tout entière. On attend naturellement du Conseil qu'il respecte et applique la Charte des Nations Unies avec transparence et sincérité, sans motifs cachés, comme un point de référence obligatoire de la justice et non comme un moyen de masquer de fausses intentions.

L'interdépendance croissante à l'heure de la mondialisation nous a tous rapprochés, mais

elle ne nous a pas rendus plus fraternels. En effet, nous souffrons d'une famine de fraternité due aux nombreuses situations d'injustice, de pauvreté et d'inégalité dans le monde, ainsi qu'à l'absence d'une culture de solidarité. Les nouvelles idéologies, caractérisées par l'individualisme généralisé, l'égoïsme et le consumérisme matérialiste, affaiblissent les liens sociaux, alimentant une mentalité du jetable qui conduit au mépris des plus faibles et de ceux qui sont considérés comme inutiles et à leur abandon. Ainsi, la coexistence humaine ressemble de plus en plus à un échange de faveurs, à la fois pragmatique et égoïste. Mais le pire effet de cette famine de fraternité sont les conflits armés et les guerres, qui érigent en ennemis non seulement des personnes, mais des peuples entiers, et dont les conséquences négatives se répercutent sur des générations.

Avec la création de l'ONU, il semblait qu'après deux terribles guerres mondiales, le monde avait appris à évoluer vers une paix plus stable et à devenir enfin une famille de nations. Aujourd'hui, il semble cependant que nous allions à rebours de l'histoire, avec la montée de nationalismes myopes, extrémistes, rancuniers et agressifs qui ont déclenché des conflits non seulement anachroniques et dépassés, mais encore plus violents que ceux du passé.

En tant qu'homme de foi, je suis convaincu que la paix est le rêve de Dieu pour l'humanité. Malheureusement, je constate qu'à cause de la guerre, ce rêve merveilleux est en train de se transformer en cauchemar. Certes, d'un point de vue économique, la guerre est souvent plus séduisante que la paix, dans la mesure où elle favorise le profit, mais c'est toujours pour quelques-uns et au détriment du bien-être de populations entières. L'argent gagné grâce aux ventes d'armes est donc souillé par le sang d'innocents. Il faut plus de courage pour renoncer à des profits faciles au nom du maintien de la paix que pour vendre des armes toujours plus sophistiquées et plus puissantes. Il faut plus de courage pour rechercher la paix que pour faire la guerre. Il faut plus de courage pour encourager les gens à se rencontrer plutôt qu'à s'affronter, et pour s'asseoir à la table des négociations plutôt que de poursuivre les hostilités.

Pour que la paix devienne une réalité, nous devons renoncer à la logique de la légitimité de la

guerre. Si celle-ci avait plus de sens à une époque où les guerres avaient une portée plus limitée, de nos jours, à l'ère des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, le champ de bataille est devenu pratiquement illimité et les effets potentiellement catastrophiques. L'heure est venue de s'opposer fermement aux guerres et d'affirmer qu'elles ne sont pas justes. Seule la paix est juste – une paix stable et durable, fondée non pas sur l'équilibre précaire de la dissuasion, mais sur la fraternité qui nous unit. Nous sommes en effet tous frères et sœurs, pèlerins de la même Terre, qui est notre maison commune. Nous ne pouvons permettre aux nuages du nationalisme d'assombrir le ciel sous lequel nous vivons. Qu'advient-il de nous si nous ne pensons qu'à nous-mêmes ?

Ceux qui s'efforcent de bâtir la paix doivent promouvoir la fraternité. L'art de faire la paix est un métier qui doit être exercé avec passion et patience, expérience et clairvoyance, ténacité et dévouement, en pratiquant le dialogue et la diplomatie. Ses artisans doivent aussi écouter les cris de ceux qui souffrent à cause des guerres, en particulier les enfants. Leurs yeux embués de larmes nous jugent. L'avenir que nous leur préparons sera le tribunal de nos choix actuels.

La paix est possible s'il existe un désir sincère. La paix doit trouver au sein du Conseil de sécurité ses caractéristiques fondamentales, qu'une conception erronée de la paix peut aisément nous faire oublier. La paix doit être fondée sur la raison, et non sur la passion. Elle doit être magnanime, et non égoïste. La paix ne doit pas être inerte et passive, mais dynamique, active et progressive, fondée sur les justes exigences des droits déclarés et équitables de l'humanité qui requièrent des expressions nouvelles et meilleures de la paix. La paix ne doit pas être faible, inefficace ou servile, mais tirer sa force des raisons morales qui la justifient et du soutien solide des nations qui doivent la défendre.

Il est encore temps d'écrire un nouveau chapitre de paix dans l'histoire. Nous pouvons le faire de telle sorte que la guerre appartienne au passé et non à l'avenir. Les discussions du Conseil de sécurité ont pour but d'atteindre cet objectif. Je voudrais mettre une fois de plus l'accent sur la fraternité, un mot que j'aime répéter car il me paraît essentiel. La fraternité ne peut rester une

idée abstraite. Elle doit devenir un véritable point de départ. En effet, il s'agit d'une dimension essentielle de l'humanité, car nous sommes des êtres relationnels. La conscience des liens qui nous unissent nous conduit à voir et à traiter chaque personne comme une véritable sœur ou un véritable frère. Sans cela, il devient impossible de bâtir une société juste ou une paix solide et durable.

J'assure le Conseil de mon soutien, de mes prières et des prières de tous les fidèles de l'Église catholique au nom de la paix et de tous les processus et initiatives de paix. Je souhaite de tout cœur que le Conseil de sécurité, mais aussi l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies, ses États Membres et chacun de ses représentants, rendent toujours un service efficace à l'humanité, en prenant la responsabilité de préserver non seulement leur avenir mais également celui de tous, et en ayant le courage de développer maintenant, sans crainte, les aspects nécessaires pour promouvoir la fraternité et la paix dans le monde entier.

Bienheureux ceux qui procurent la paix. »

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie l'archevêque Gallagher de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ibn Ziaten.

M^{me} Ibn Ziaten : Je suis vraiment très honorée de participer aujourd'hui à ce débat public. Je suis très émue de prendre la parole devant le Conseil de sécurité, le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, et S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège.

Je voudrais me présenter en tant que mère et en tant que femme. J'ai été frappée dans ma chair à cause du terrorisme. Mon fils a été assassiné le 11 mars 2012. Je n'ai pas souhaité sombrer dans ma souffrance. Je voulais savoir qui était la personne qui avait tué mon fils et pourquoi elle l'avait fait. J'ai fait moi-même les démarches pour savoir qui était ce jeune. Quand j'ai retracé le parcours de ce jeune, je me suis rendu compte qu'il n'avait ni éducation, ni amour, ni personne pour l'accompagner.

Je me suis alors demandé comment il était possible pour les jeunes d'aujourd'hui de tomber dans le piège du terrorisme et comment cela se produisait. En tant que femme de terrain depuis 11 ans, j'ai compris que l'éducation était importante. Sans père ni mère pour la guider, sans l'école ni la société, toute cette jeunesse vit une grande

facture aujourd'hui. Je peux le constater, parce que je suis sur le terrain trois fois par semaine. Je sillonne la France et le monde, et je vois ce qui se passe. Je ne suis pas une experte, mais j'ai pas mal d'expérience aujourd'hui.

Cette jeunesse, qui est complètement dans l'ignorance, souffre et est un peu perdue. Mais chaque enfant, je pense, est né pour être heureux et avoir une place dans la société. Mais si on ne lui donne pas cette chance, c'est un peu compliqué. C'est ce qui s'est passé avec l'assassin de mon fils. Et c'est ce que je vois aujourd'hui dans les maisons d'arrêt, dans les foyers et dans les quartiers où des jeunes qui ont quitté l'école et sont livrés à eux-mêmes sont en grande difficulté. Je suis vraiment triste de voir ce qui arrive aujourd'hui et ce qui nous a conduits là.

C'est pour cela que la paix est très importante. Si on travaille tous ensemble et si on reçoit de l'aide, la paix sera peut-être plus forte que la haine, parce que la haine est plus facile, mais la paix est une chose à laquelle il faut travailler. C'est quelque chose que je constate aujourd'hui quand je travaille avec des jeunes sur la tolérance, le vivre-ensemble et l'amour. Je vois vraiment leur force de continuer et d'avancer. C'est ce qu'ils souhaitent et ce dont ils rêvent eux-mêmes. Mais c'est un travail en commun. C'est un travail des familles, de l'école, de la société et de l'État.

Aujourd'hui, certains parents ont malheureusement baissé les bras en matière d'éducation. Si les parents ne sont pas présents, il est un peu compliqué pour l'école d'accompagner les enfants. Lorsqu'un enfant est livré à lui-même, il arrive au collège et on dit : « Il n'a pas réussi. Qu'est-ce qu'on fait de cet enfant ? On l'oriente vers une école professionnelle ». On l'oriente vers une école professionnelle alors qu'il ne sait ni lire ni écrire couramment. On lui donne une chance. Cet enfant reste, et au bout de six mois, on en fait une bombe à retardement pour la société. Voilà aujourd'hui le constat que j'ai fait au sujet des jeunes. C'est une jeunesse perdue.

Quant aux parents, je ne les juge pas. Ce n'est pas facile d'être parent aujourd'hui. C'est très compliqué. Il y a un travail à faire aussi avec les parents sur l'éducation, le respect et les valeurs, et on doit être attentif à nos enfants. Si on est attentif à nos enfants, si on accompagne nos enfants, si on leur donne de l'affection, de l'amour et une présence, si on partage un repas une fois par jour avec nos enfants, si on dialogue avec nos enfants et si on comprend ce qui se passe avec nos enfants, on arrivera peut-être à sauver la jeunesse d'aujourd'hui. Mais c'est un travail en commun entre l'école, les parents et la société. C'est très important.

Aujourd'hui, je demande à chaque jeune avec qui je parle à l'école : « Y a-t-il de l'espoir ici ? ». Beaucoup de jeunes me disent : « Non, Madame, on n'a pas d'espoir ». Je leur demande : « Est-ce que vous rêvez ? ». Ils me répondent : « Non, on ne rêve pas ». Cela m'inquiète de voir qu'un enfant de 14 ans n'a pas de rêves ni d'espoir. Alors, je leur demande pourquoi. Et ils me disent : « Je n'ai aucune chance, Madame ». Je leur rétorque alors : « Jeunes hommes, si vous avez vraiment l'opportunité et l'envie de le faire, vous devez démarrer votre moteur. Si vous démarrez votre moteur, je suis sûre et certaine que vous y arriverez, mais si vous ne démarrez pas votre moteur, vous n'y arriverez pas. Regardez cette mère qui est en face de vous. Cette mère et cette femme qui est déchirée, car elle a perdu son fils de 30 ans alors qu'il servait la République. Je n'ai pas voulu sombrer dans ma souffrance. J'ai voulu rester debout. Tout comme mon fils est mort debout. Mon fils a refusé de se mettre à genoux, alors je reste debout pour vous. Alors, essayez de faire un peu d'effort, car si vous ne démarrez pas votre moteur, personne ne le fera à votre place. Alors, ayez confiance en vous, croyez en vous, avancez et ne lâchez rien ».

Tant que j'aurai la santé, je continuerai à œuvrer pour la paix, l'humanité, le vivre-ensemble et la tolérance, parce que si l'on ne travaille pas ensemble, on n'y arrivera pas.

Cette femme en face des membres du Conseil de sécurité est juste une mère de famille, une mère de cinq enfants, une femme sur le terrain. Mais aujourd'hui, je peux dire aux membres du Conseil que j'ai vu des millions et des millions de jeunes. J'ai empêché pas mal de jeunes de partir en Syrie. Je travaille sur le problème du terrorisme. Cela me touche énormément. Je vais dans les maisons d'arrêt et les foyers fermés. J'ai empêché des jeunes de partir. Je travaille avec des jeunes qui sont revenus de la Syrie. Je travaille avec des mères qui sont revenues de la Syrie. Alors, je pense qu'on a vraiment besoin de dialoguer et de trouver des solutions tous ensemble.

J'ai besoin de l'aide du Conseil de sécurité. Je ne lâcherai rien. Je continuerai mon combat jusqu'au bout.

J'ai démarré mon moteur à l'âge de 9 ans, et il est toujours en route. J'ai envie de démarrer tous les moteurs sur Terre pour que l'on vive dans la paix, la fraternité et l'amour. Le monde est beau, et on doit le laisser plus beau pour les autres.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Ibn Ziaten de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre d'État des Émirats arabes unis.

Je tiens tout d'abord à remercier de leurs précieux exposés le Secrétaire général António Guterres et S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar et Président du Conseil musulman des anciens. Je présente également mes remerciements à l'archevêque Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège, pour la déclaration qu'il a prononcée au nom de S. S. le pape François, chef de l'Église catholique, à qui nous adressons nos vœux de prompt rétablissement. Je sais aussi gré à M^{me} Latifa Ibn Ziaten pour son exposé important sur le rôle des jeunes dans la lutte contre l'extrémisme.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter d'une question qui a des répercussions considérables sur la paix et la sécurité internationales. Le monde n'a jamais connu autant de conflits armés depuis la Seconde Guerre mondiale : 2 milliards de personnes vivent dans des zones en proie à des conflits.

Cette réalité est devenue de plus en plus dangereuse et complexe, notamment en raison de la montée incessante des divisions, des discours de haine, du racisme et de l'extrémisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations. L'extrémisme est devenu un outil qui exacerbe les différends, incite à la violence et alimente les conflits. C'est ainsi que les lieux de culte sont devenus des cibles, et le meurtre et la persécution de personnes, que ce soit sur la base de leur identité, de leur race ou de leur religion, sont devenus de façon injustifiable légitimes et monnaie courante. Les discours de haine et l'extrémisme visant les femmes et les filles renforcent plus encore les inégalités et dressent des obstacles à leur participation à la vie publique.

Comme le montrent les résolutions du Conseil de sécurité, l'histoire nous enseigne une cruelle leçon, à savoir que les conflits émanant de l'extrémisme entraînent des pertes de vies, détruisent des communautés et effacent notre histoire humaine. Dans ses pires formes, les discours de haine peuvent inciter à des actes qui peuvent constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, comme on l'a vu en ex-Yougoslavie et dans le génocide des Tutsis au Rwanda. En plus de provoquer et de perpétuer les conflits, les discours de haine, le racisme et toutes les formes d'extrémisme peuvent entraver la réconciliation après un conflit et les efforts de consolidation de la paix même après que les armes se sont tues, comme c'est le cas en Bosnie-Herzégovine.

L'utilisation des technologies de pointe qui transcendent les frontières nationales facilite la diffusion des discours de haine, la désinformation et la désinformation dans les sociétés de par le monde. Aucun pays ni aucune région n'est à l'abri de ces menaces grandissantes. Le Conseil de sécurité doit reconnaître que prévenir et contrer les discours de haine, le racisme et toutes les formes d'extrémisme dans les situations de conflit fait partie intégrante de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cela s'inscrit dans le droit fil des obligations qui sont les nôtres en vertu de la Charte des Nations Unies, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre, pratiquer la tolérance et vivre en paix les uns avec les autres.

Nous ne pouvons pas faire abstraction des problèmes évidents que posent les discours de haine et l'extrémisme dans de nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Bien que le Conseil ait examiné ces défis dans certaines situations de conflit, il est désormais évident que pour traiter efficacement ces questions, il doit adopter une approche préventive et globale qui couvre toutes les étapes des conflits, de la prévention au règlement en passant par la consolidation et la pérennisation de la paix. Les Émirats arabes unis ont donc organisé la présente séance pour renouveler d'urgence nos engagements communs en faveur de la paix, de la tolérance et de la coexistence pacifique, car ces valeurs constituent le socle d'une paix durable et de l'édification de sociétés pacifiques et prospères.

Les menaces que représentent l'extrémisme, le racisme et les discours de haine dans les situations de conflit exigent la participation de toutes les parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre de toute une série de solutions couvrant plusieurs domaines d'action. Par exemple, les gouvernements, la société civile et le secteur privé ont un rôle important à jouer pour jeter des ponts, élaborer des politiques et trouver des solutions à ces menaces. Leurs approches doivent inclure la participation pleine, égale et réelle des femmes en tant que parties prenantes essentielles qui peuvent être à la tête d'actions durables permettant de parvenir à la réconciliation et à la paix.

Pour compléter les efforts que nous déployons pour renforcer la résilience des communautés et instaurer la paix, les chefs religieux et les responsables locaux ont aussi un rôle important à jouer. En travaillant avec les communautés locales, ils peuvent les sensibiliser à l'importance que revêtent la promotion de la tolérance et de la coexistence pacifique, ainsi que le renforcement du

dialogue interculturel et interreligieux. Nous saluons les contributions précieuses du grand imam et de S. S. le pape François à la promotion des valeurs de fraternité et de coexistence humaines et à la dissipation des idées fausses.

Quant à l'éducation, il s'agit d'un outil de prévention essentiel qui permet aux jeunes et aux générations futures d'avoir les connaissances et les compétences nécessaires pour rejeter l'idéologie extrémiste et jouer un rôle positif dans l'édification de leur société et la promotion de la paix.

Nous pouvons tirer parti des travaux essentiels réalisés par le système des Nations Unies pour lutter contre les discours de haine, le racisme et l'intolérance, notamment la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine, qui témoignent des efforts de l'Organisation en matière de prévention des conflits et de pérennisation de la paix. C'est pourquoi les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni ont déposé au Conseil de sécurité un projet de résolution (S/2023/427) visant à répondre aux menaces que représentent les discours de haine, le racisme et toutes les formes d'extrémisme dans les situations de conflit, et à promouvoir la tolérance et la coexistence de manière préventive et transversale.

Notre approche et nos initiatives sont fondées sur l'expérience difficile de la région arabe, notamment la propagation des discours de haine et le rôle qu'ils jouent dans l'incitation, l'exacerbation et le prolongement des conflits. C'est dans ce contexte que les Émirats arabes unis sont parvenus à accueillir plus de 200 nationalités qui vivent en paix et en harmonie à l'intérieur de leurs frontières, en consolidant les valeurs de tolérance, de coexistence pacifique et de compréhension mutuelle. Nous continuerons d'œuvrer par tous les moyens possibles, aux niveaux local, régional et international, pour encourager une culture de paix et réfuter les discours extrémistes.

Pour conclure, la séance d'aujourd'hui constitue une étape cruciale vers le renforcement de la prévention en tant que pilier fondamental de nos efforts internationaux en faveur du maintien de la paix et de la sécurité. Cependant, il reste beaucoup à faire dans ce sens. Nous devons nous assurer de répondre aux menaces avant qu'il ne soit trop tard en adoptant des approches volontaristes et pragmatiques. Telle est la vision des Émirats arabes unis. Notre objectif est de sauver les générations à venir de la guerre et de leur permettre de participer activement à l'édification d'un avenir meilleur, plus sûr et plus stable.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Gabon.

M. Immongault (Gabon) : Je félicite les Émirats arabes unis pour l'initiative de cet important débat public et je remercie le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, d'en avoir circonscrit la portée. Je remercie également le grand imam d'Al-Azhar, S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, l'archevêque Paul Richard Gallagher et M^{me} Latifa Ibn Ziaten pour leurs exposés édifiants.

Plus de quatre années se sont écoulées depuis la signature du document historique sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune, le 4 février 2019 à Abou Dhabi, entre le pape François et le grand imam d'Al-Azhar, Ahmed Al-Tayeb. Au-delà de la portée religieuse de ce document dans les relations entre le christianisme et l'islam, il s'agit d'un véritable appel solennel à mettre fin aux guerres, à condamner le terrorisme et l'extrémisme violent et à dialoguer en permanence de manière sincère et franche.

Le concept de fraternité humaine appréhende l'humanité comme une constellation d'individus relevant d'une même famille, naturellement soudés par les liens de solidarité et animés du sentiment d'appartenance à une communauté de destin qui rend leur sécurité et leur prospérité indivisibles. C'est certainement cette perception qui a fait dire au pape François, le 4 février 2021 :

« Aujourd'hui, la fraternité est la nouvelle frontière de l'humanité. Soit, nous sommes frères, soit nous nous détruisons mutuellement ».

En adoptant, le 21 décembre 2020, la résolution 75/200 proclamant le 4 février Journée internationale de la fraternité humaine, l'Assemblée générale a pris la mesure de l'exigence d'action fondée sur l'unité, la solidarité et la coopération multilatérale face aux

« actes qui incitent à la haine et qui menacent ainsi l'esprit de tolérance et le respect de la diversité » (*résolution 75/200 de l'Assemblée générale, cinquième alinéa du préambule*).

Tout en soutenant le texte présenté par les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni (S/2023/427), le Gabon y voit un engagement à promouvoir les valeurs qui fondent l'ONU, notamment la tolérance, la compréhension

mutuelle et le respect de la diversité et des droits humains, tous les droits humains.

Au moment où le monde est plus que jamais en proie à des crises multiples, notamment une crise de solidarité, des crises sécuritaires, des crises humanitaires et sanitaires, notre secours réside dans cette valeur transcendante de fraternité, de solidarité et d'amitié qui nous conduit à partager notre appréhension des problèmes du monde contemporain, notamment la réponse à la fracture scientifique et technologique, au fossé abyssal des inégalités sociales, au règlement pacifique des différends et à la lutte contre les changements climatiques, le terrorisme et l'extrémisme.

C'est par une plus grande fraternité et solidarité entre les peuples du monde que nous pouvons sortir des cycles chroniques de crise dans lesquels sont enlisées plusieurs régions du monde, et c'est par la tolérance, le pluralisme, le respect mutuel et la diversité des convictions que nous ferons prospérer la fraternité humaine.

Au-delà de nos différences raciales, religieuses ou communautaires, au-delà de nos opinions et de nos modes de vie, nous aspirons tous à la paix, à la sécurité, à la dignité, à la liberté et au respect en tant qu'individus et en tant que membres de la communauté internationale. L'humanité est fraternelle lorsqu'elle dialogue. Le dialogue rapproche les peuples et les civilisations. Le dialogue fédère les nations et essaime les identités humaines. Le dialogue suscite la compréhension, qui elle-même inspire la tolérance. Cette chaîne vertueuse aboutit à la paix et à la fraternité. Sortir de la logique du dialogue, c'est ouvrir la porte à l'inconnu, à la confrontation, à la défiance et au repli identitaire.

C'est pourquoi, partout où la sécurité est rompue ou menacée, nous devons plus que jamais nous réunir et dialoguer. Nous devons dialoguer partout où les armes crépitent. Nous devons dialoguer partout où la détresse est insoutenable. Nous devons dialoguer partout où l'exclusion a enfermé des fragments de l'humanité dans les carcans et barbelés de l'indignité et de l'asservissement.

Je voudrais terminer en soulignant le caractère crucial, pour chacun de nous, de condamner toutes les pratiques et attitudes qui menacent la vie, aussi bien dans leurs manifestations que dans leurs causes profondes. À cet égard, le pape François et le grand imam, en s'adressant à leurs différentes confessions dans leur document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune, ont dit ce qui suit :

« Le premier et le plus important objectif [...] est celui de croire en Dieu, de l'honorer et d'appeler tous les hommes à croire que cet univers dépend d'un Dieu qui le gouverne, qu'il est le Créateur qui nous a modelés avec Sa Sagesse divine et nous a accordé le don de la vie pour le préserver, un don que personne n'a le droit d'enlever, de menacer ou de manipuler à son gré ; au contraire, tous doivent préserver ce don de la vie depuis son commencement jusqu'à sa fin naturelle ».

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'administration de l'État et du service public du Mozambique.

M^{me} Comoane (Mozambique) (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Le Mozambique accueille chaleureusement l'initiative des Émirats arabes unis de convoquer la présente séance d'information de haut niveau au titre de la question « Maintien de la paix et de la sécurité internationales » et sur le thème « Les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix ». Il s'agit indéniablement d'un sujet pertinent et opportun, alors que le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde est un défi planétaire qui appelle de la part de l'humanité une culture de coexistence, de fraternité et d'harmonie.

Nous remercions S. E. le Secrétaire général António Guterres ; S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar et Président du Conseil musulman des anciens ; S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège ; M^{me} Latifa Ibn Ziaten, fondatrice et Présidente de l'Association IMAD pour la jeunesse et la paix, de leurs exposés au Conseil sur ce sujet important.

Les droits à la liberté de pensée, de conscience et de religion sont dûment consacrés par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'universalité des valeurs de fraternité humaine est clairement affirmée dans la Charte, par laquelle les peuples des Nations Unies se sont engagés à pratiquer la tolérance et à vivre en paix l'un avec l'autre. Ces valeurs sont affirmées dans le sens où tous les États se sont engagés à promouvoir le respect universel des droits humains et des libertés fondamentales, sans distinction fondée sur la race, le sexe, la langue ou la religion. Afin de promouvoir et de pérenniser la paix, nous devons donc faire en sorte que ces valeurs universelles se retrouvent et prédominent dans nos politiques de gouvernance, dans nos cultures et traditions, dans nos religions, ou pour le dire autrement : dans notre *modus vivendi* et notre *modus operandi*.

Nous sommes profondément préoccupés par la direction que le monde est en train de prendre, en ce qui concerne l'intolérance, les discours de haine et l'incitation à la haine, le racisme et d'autres manifestations d'extrémisme, qui créent un climat de méfiance et de peur, lequel, à son tour, dégénère en conflits, en différends et en guerres. Nous défendons le principe selon lequel les lieux de culte comme les églises, les mosquées et les synagogues ne devraient pas servir d'incubateurs d'extrémistes religieux ni de champs de bataille. Ils doivent au contraire être des sanctuaires de paix et de fraternité humaine, ces nobles aspirations des peuples et des nations.

Nous estimons que le dialogue joue un rôle clef pour inverser cette tendance dangereuse. Ce rôle ne doit pas être sous-estimé, étant donné que, dans l'histoire de l'humanité, le dialogue a toujours été un tremplin notable vers la paix. Le Mozambique défend le principe selon lequel il n'y a que la paix qui puisse se substituer à la paix.

Il nous faut promouvoir la culture de tolérance et le vivre-ensemble dans la paix. Nous considérons que la tolérance, une tradition pluraliste, le respect mutuel et la diversité des religions et des croyances sont de nature à encourager la fraternité humaine. À cet égard, nous souscrivons à toutes les initiatives internationales, régionales, nationales ou locales qui visent à favoriser le dialogue entre les religions et entre les cultures. Ces initiatives sont les bienvenues, qu'elles soient le fait d'États ou de gouvernements, d'organisations de la société civile, d'institutions religieuses ou même du secteur privé.

C'est pourquoi nous saluons la réunion tenue le 4 février 2019, à Abou Dhabi, entre le pape François et S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, qui a donné lieu à la signature du Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune. Cette initiative nous apparaît comme une contribution importante des chefs religieux à la promotion de la fraternité humaine, de la tolérance et de la coexistence pacifique.

Dans notre propre histoire, nous louons le rôle de médiation joué par le Vatican, qui a trouvé son point d'orgue avec la signature, en 1992, de l'Accord général de paix pour le Mozambique, entre le Gouvernement mozambicain et la Resistência Nacional Moçambicana, qui a mis un terme à la guerre civile dans notre pays. Cet accord a été renforcé en 2019 par l'Accord de paix et de réconciliation de Maputo et, plus récemment, par le processus de désarmement, démobilisation et réintégration, qui doit s'achever ce mois-ci et déboucher sur un accord de paix et la réconciliation nationale.

Nous sommes également conscients de l'importance cruciale de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, adoptés par l'Assemblée générale le 13 septembre 1999 (voir A/53/PV.107), et de leur contribution à nos efforts communs pour éliminer toutes les formes de discrimination et d'intolérance, notamment celles fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique, l'origine nationale ou ethnique ou toute autre situation.

Dans le même esprit, nous saluons le lancement par le Secrétaire général d'alors, Kofi Annan, en juillet 2005, de l'Alliance des civilisations, initiative historique visant, par la promotion du dialogue et de la coopération internationale, à combler le fossé entre les sociétés dont les extrémistes religieux tirent parti.

Par ailleurs, les mécanismes de consolidation de la paix ont également un rôle à jouer dans la lutte contre l'intolérance, les discours de haine, le racisme et les autres manifestations de l'extrémisme. Pour construire des sociétés plus pacifiques et plus tolérantes, la participation des communautés et des sociétés dans leur ensemble revêt une importance capitale. Les communautés locales doivent jouer un rôle actif dans la promotion du dialogue, de la tolérance, de la coexistence pacifique, de l'inclusion et de la fraternité humaine au sein des sociétés et entre elles.

Avant de conclure, et en ce qui concerne la question à l'examen, nous souhaitons indiquer que le Mozambique a une vision claire et de l'expérience en matière de lutte contre l'intolérance et de promotion de la coexistence dans la paix et la fraternité humaine, qui s'inspirent de la loi fondamentale de notre pays. Conformément à la Constitution mozambicaine, l'un des objectifs de la République du Mozambique est « la promotion d'une société de pluralisme, de tolérance et de culture de la paix ». Au Mozambique, guidés par cet objectif et conformément aux cadres et initiatives de l'ONU, nous promovons une culture de la paix et de la tolérance en faisant progresser les objectifs d'unité dans la diversité dans l'ensemble du pays.

À cet égard, je voudrais conclure en réaffirmant que pour promouvoir et pérenniser la paix, les valeurs de fraternité humaine doivent respecter les croyances et les aspirations de personnes appartenant à des groupes ethniques, à des milieux culturels et à des contextes socioéconomiques différents, car telle est la culture de la paix que nous souhaitons.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne la parole au Ministre de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation du Ghana.

M. Afriyie (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie les Émirats arabes unis d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui, qui contribue à nos efforts collectifs pour promouvoir et pérenniser la paix dans le monde. Nous remercions le Secrétaire général, M. António Guterres, de son exposé. Nous sommes également reconnaissants à S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar et Président du Conseil musulman des anciens, à S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège, et à M^{me} Latifa Ibn Ziaten, fondatrice et présidente de l'Association IMAD pour la jeunesse et la paix, pour leurs réflexions intéressantes.

La célébration de la fraternité humaine et des idéaux qu'elle véhicule nous rappelle les principes communs qui lient l'ensemble de l'humanité. Il est indéniable que certaines des plus grandes avancées de l'humanité n'auraient pas été possibles sans une coopération culturelle pacifique intense. Même à ce jour, la diversité des points de vue, des cultures, des croyances et des modes de vie demeure la force motrice du progrès humain. C'est pourquoi nous félicitons les Émirats arabes unis et leurs partenaires d'avoir placé les valeurs de compassion, de compréhension religieuse, de tolérance et de respect mutuel en tête des priorités de l'ONU. Cela revêt une importance particulière dans un contexte où de nombreuses personnes de confessions et de cultures différentes coexistent aujourd'hui. La proclamation de la Journée internationale de la fraternité humaine et de la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle par les résolutions 75/200 et 65/5 de l'Assemblée générale, respectivement en 2020 et 2010, nous rappelle notre humanité commune et la nécessité de vivre ensemble dans la paix et l'harmonie, quelles que soient nos différences. Il nous faut donc respecter nos différences et notre diversité et éviter les tendances qui nous divisent et creusent un fossé entre nos cultures, suscitant ainsi la méfiance et la violence.

Malheureusement, ces derniers temps, une recrudescence des discours de haine et des actes d'incitation à la haine, à l'intolérance, au racisme et à l'extrémisme violent menace la coexistence pacifique entre les personnes de confessions et de cultures différentes et, dans certains cas, de convictions politiques différentes. Pour citer notre compatriote et ancien Secrétaire général, Kofi Annan, les conflits entre pays sont, heureusement, devenus moins fréquents. En revanche, les conflits et les tensions au

sein des sociétés et entre les cultures sont devenus plus marqués. Malheureusement, cette tendance est largement alimentée par les médias sociaux, qui permettent de diffuser ce sectarisme auprès d'un public plus large. Nous restons préoccupés par le fait que les contenus extrémistes violents facilement accessibles en ligne peuvent conduire à la radicalisation et par l'écho qu'ils trouvent auprès de certaines franges de la jeunesse. Tout en condamnant l'exploitation de ces moyens de communication de masse à des fins de sectarisme, nous appelons les plateformes de médias sociaux à faire davantage pour débarrasser leurs plateformes des contenus extrémistes violents.

En Afrique et ailleurs, nous sommes témoins des conséquences dévastatrices des discours de haine qui dressent les uns contre les autres des personnes de religions ou de cultures différentes qui vivaient jusqu'alors en paix et en harmonie. Les discours virulents destinés à offenser les autres et à inciter à la haine et à la discrimination fondées sur la race, la nationalité, l'identité religieuse, le genre ou l'appartenance à d'autres groupes sont utilisés pour attiser les tensions entre les différentes populations et cultures. Nous partageons pleinement l'avis de l'ONU qui, dans la Stratégie et le Plan d'action pour la lutte contre les discours de haine, reconnaît que ces propos haineux sont le précurseur d'atrocités criminelles, y compris de génocides.

De même, à la lumière du débat instructif du Conseil de sécurité consacré au rôle déterminant de la communication stratégique dans l'efficacité du maintien de la paix (voir S/PV.9090), je voudrais souligner qu'il importe d'identifier et d'éliminer la menace que le mélange toxique de désinformation, de désinformation et d'informations fallacieuses fait peser sur notre paix et notre sécurité collectives. Cette menace n'est nulle part aussi puissante qu'au Sahel, où ces moyens sont déployés par des forces malveillantes pour favoriser le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment par le biais du recrutement et de la radicalisation.

Tout en réaffirmant l'attachement du Ghana à la protection de l'exercice légitime de la liberté d'expression, il importe de veiller à ce que les personnes qui ne respectent pas les symboles et pratiques sacrés, qui tiennent des propos qui heurtent les sensibilités religieuses ou qui font preuve d'intolérance soient amenées à rendre compte de leurs actes, dans le but de préserver la paix et la sécurité au sein de la société. Ce n'est un secret pour personne que de tels comportements ont provoqué la violence ou incité à la violence dans certains cas.

À ce stade, je voudrais évoquer les mesures que nous avons prises au Ghana pour promouvoir la fraternité humaine, lesquelles ont contribué à instaurer une coexistence pacifique entre des personnes d'ethnies et de confessions différentes et à faire de notre pays un modèle de tolérance et de coopération interconfessionnelles en Afrique. Au Ghana, les différents groupes ethniques – chrétiens, musulmans et adeptes des religions traditionnelles africaines – vivent relativement dans la paix et l'harmonie depuis la fondation de notre pays. Ce cheminement débute dès le niveau élémentaire de l'enseignement, où les programmes scolaires exposent les écolières et écoliers aux cultures des plus de 40 groupes ethniques que compte le Ghana et aux enseignements des différentes religions, en leur inculquant l'esprit de tolérance, de non-discrimination et de coexistence pacifique. À l'instar de l'Abrahamic Family House aux Émirats arabes unis, qui accueille une mosquée, une église et une synagogue, il n'est pas rare, au Ghana, de trouver une mosquée à proximité d'une église ou d'un sanctuaire. Malgré cet accomplissement, notre conseil national pour la paix continue de développer et d'améliorer nos propres mécanismes de prévention des conflits et de pérennisation de la paix. Créé en 2011 sur décision du Parlement en tant qu'organe interconfessionnel et multiethnique, ce conseil a mis en place un solide système d'alerte rapide des conflits dans les 16 régions du Ghana, qui s'efforce de les prévenir et de désamorcer les tensions entre les groupes ethniques et religieux.

Enfin, l'adhésion aux normes internationales, le dialogue, le respect mutuel, la tolérance et la compréhension mutuelle entre les communautés et les pays sont indispensables au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde interconnecté et interdépendant d'aujourd'hui. Au lieu de nous révolter contre la mondialisation en prônant l'isolationnisme, le nationalisme et le protectionnisme, nous devons l'accepter et nous efforcer de relever les défis qui y sont associés. Les minorités, les personnes de couleurs et de confessions différentes, les migrants et les réfugiés méritent d'être traités avec empathie et compassion au nom de notre humanité commune.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants d'aujourd'hui, S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher et M^{me} Latifa Ibn Ziaten. Je voudrais également vous remercier, Madame la Ministre, d'avoir organisé cette séance consacrée à la promotion des droits humains universels, à la coexistence et la tolérance religieuses, et à la lutte contre l'intolérance et la haine religieuses.

Il importe que le Conseil de sécurité débâte de la protection des droits humains dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est impératif que nous ayons des échanges francs afin de promouvoir la tolérance, l'inclusion et la compréhension mutuelle. Le respect des droits humains universels doit être le fondement même de nos efforts. Notre tâche est ardue. Nous vivons dans un monde multiculturel et pluraliste. Nous devons œuvrer de concert pour faire progresser notre humanité commune et la dignité humaine de chaque personne. Nous avons constaté à maintes reprises que le mépris de ces principes communs et le recul de la tolérance ouvrent la voie à la violence. La tâche qui nous incombe dans cette salle, à savoir prévenir la violence et favoriser la paix, doit être accomplie de manière à encourager le dialogue et à défendre les droits humains pour toutes et tous. Mais nous ne pouvons tolérer les violations des droits humains ou la répression de l'opposition politique sous prétexte de lutter contre le terrorisme ou de prévenir l'extrémisme violent. C'est le respect des droits humains et des libertés fondamentales, et non leur suppression, qui permet de consolider la paix et de renforcer la sécurité. Comme le Conseil de sécurité l'affirme depuis longtemps, toute personne a le droit d'adopter une religion, de changer de religion ou de ne pas avoir de religion du tout, et de manifester sa religion ou sa conviction tant en public qu'en privé.

Le Conseil de sécurité a été tout aussi clair sur le fait qu'il est impératif de protéger les droits humains et les libertés fondamentales des femmes, notamment le droit de participer à la conduite des affaires publiques. Il est bien établi que la participation pleine, égale et effective des femmes aux processus de paix en tant que dirigeantes, négociatrices, soldates de la paix et artisanes de la paix augmente les chances d'une paix juste et durable. Comme les membres d'autres communautés marginalisées, les personnes LGBTQI+ sont également confrontées à la discrimination, elles voient leur vie et leurs moyens de subsistance menacés et elles sont exposées à la violence pour le simple fait d'être elles-mêmes. Dans toutes les régions du monde, la criminalisation persistante du statut ou du comportement des personnes LGBTQI+, ainsi que la violence et la discrimination dont elles font l'objet, compromettent leur capacité de participer pleinement et en toute sécurité à la vie de la société. Si nous voulons vivre dans un monde plus pacifique, nous devons défendre et protéger le rôle essentiel de la société civile, notamment des militants, des journalistes et des responsables politiques de l'opposition qui critiquent nos gouvernements et ne sont pas toujours d'accord avec nos politiques.

L'expression pacifique d'opinions politiques divergentes est également essentielle pour éviter les conflits, et les États ne sauraient prétexter de l'exercice de la liberté d'expression par leurs citoyens ou de leur participation à un dialogue civique pour justifier la répression ou des actes de violence sanctionnés par le Gouvernement.

Comme l'a déclaré le Président Biden à l'occasion de la Journée internationale de la fraternité humaine en 2022, la fraternité humaine peut contribuer à bâtir « un monde meilleur qui respecte les droits humains universels, élève chaque être humain et fait progresser la paix et la sécurité pour tous ». Les États-Unis ne soutiendront en aucun cas les interprétations erronées de ce concept pour justifier la répression des défenseurs des droits humains, des femmes, des filles ou des personnes LGBTQI+, ou toute autre violation ou atteinte aux droits humains.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général, M. António Guterres ; le grand imam d'Al-Azhar, Ahmed Al-Tayeb ; l'archevêque Paul Richard Gallagher ; et M^{me} Latifa Ibn Ziaten, fondatrice de l'Association IMAD pour la jeunesse et la paix.

Ma délégation partage la position du Secrétaire général Guterres lorsqu'il affirme que la coexistence pacifique et le développement inclusif sont menacés notamment par la persistance des conflits, le nombre sans précédent de personnes déplacées, la dévastation causée par les catastrophes naturelles, l'impunité et la résurgence des discours de haine. Le postulat universel d'une culture durable de paix et de non-violence semble de plus en plus éloigné face aux nouvelles menaces qui exacerbent les causes des conflits et se manifestent par l'intolérance, la discrimination et la désinformation. L'accent mis sur les causes profondes des conflits, l'adoption de mesures opportunes pour les prévenir, le financement des opérations sur le terrain et le travail efficace des envoyés spéciaux et de leurs équipes contribuent de manière essentielle au programme de consolidation de la paix.

Dans ce contexte, ma délégation voudrait aborder trois concepts qui, lorsqu'ils ont été appliqués dans des situations spécifiques par le passé, ont contribué au rétablissement et au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Premièrement, je voudrais mentionner le potentiel de la diplomatie préventive pour créer des systèmes d'alerte rapide qui permettent aux États, dans l'exercice de leur souveraineté et avec l'appui de la communauté internationale, de déployer toutes les mesures diplomatiques

nécessaires pour éviter l'escalade de la violence et limiter les répercussions des conflits afin d'épargner autant que possible les civils innocents. Nous notons avec inquiétude que certains conflits sont exacerbés par la diffusion de discours incitant à la haine et à l'intolérance à l'égard d'États, de communautés composées de différents groupes ethniques, religieux, culturels ou de croyance, et même du personnel des Nations Unies. Nous rejetons cette pratique, qui est contraire aux normes internationales.

Comme l'a souligné l'un des partisans du « tournant linguistique » de la philosophie moderne – je veux parler du penseur anglais John Austin –, le but ultime du langage n'est pas de simplement décrire la réalité. Le discours construit des réalités relatives et nous rend responsables de leurs conséquences. Des vies et des identités ont été détruites, des routes vers la servitude ont été tracées et des prisons reposant sur la terreur ont été construites au moyen de mots. Le recours aux discours et à la propagande pour inciter à la haine a démontré son potentiel de destruction au cours des années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale, et il est donc impératif de le bannir une fois pour toutes. Ce n'est pas un hasard si les dictatures et les autocraties du XXI^e siècle s'appuient sur l'abolition des discours pluralistes et l'accumulation unidimensionnelle de discours nationalistes et paranoïaques.

Deuxièmement, nous jugeons pertinent de renforcer la coopération entre l'ONU, les organisations régionales et les États afin de mettre en place des cadres normatifs et des institutions qui permettent d'établir les responsabilités et qui fassent en sorte que les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites dans le cadre de processus transparents, l'accent étant mis sur les réparations pour les victimes. Il ne peut y avoir de paix sans justice. Nous pensons qu'il s'agit là d'une étape indispensable vers le rétablissement des valeurs démocratiques, la réconciliation nationale et une paix durable et définitive.

Troisièmement, il est essentiel d'investir dans l'éducation à la solidarité et à la tolérance, ainsi que d'examiner les outils permettant de mieux sensibiliser les jeunes à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Nous savons qu'il s'agit d'un défi de grande envergure et qu'il est plus difficile de le relever dans certains pays que dans d'autres, mais il s'agit d'un impératif éthique universel.

Le discours de haine ne peut être combattu par le droit pénal ni par des lois qui musellent la presse, persécutent les journalistes ou imposent la censure. Le discours de haine peut être combattu par la raison, l'éducation et la

science. Aucune société qui limite l'accès au droit à l'éducation de sa population ne pourra surmonter les conflits et parvenir à la paix. Aussi l'Équateur réaffirme-t-il son rejet de la discrimination institutionnalisée fondée sur le genre, utilisée par les Taliban et d'autres régimes, qui est contraire aux dispositions énoncées par le Conseil de sécurité dans la résolution 1325 (2000) et dans les résolutions connexes.

Face aux nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, je voudrais conclure mon intervention en reconnaissant que la mise en œuvre de la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies est l'occasion d'explorer de nouveaux moyens de lutter contre la désinformation et la propagation de la haine au moyen des technologies numériques. Ma délégation est d'accord avec le Secrétaire général Guterres lorsqu'il affirme que la coexistence pacifique et le développement sans exclusion sont menacés par un certain nombre de facteurs, auxquels nous devons faire face en élaborant de nouvelles stratégies créatives, novatrices et coordonnées, dans le but ultime d'édifier des sociétés pacifiques et inclusives.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général, le grand imam d'Al-Azhar, l'archevêque Gallagher et M^{me} Ibn Ziaten pour leurs interventions.

La fraternité et la tolérance sont des valeurs essentielles. Nous les partageons tous. Mais rappelons-nous aussi, en ce soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'il existe un cadre normatif et des obligations internationales telles que définies dans les traités. La fraternité revêt une importance particulière pour la France. Elle figure dans la devise de notre république, aux côtés, et c'est très important, de la liberté et de l'égalité. Car l'une ne va pas sans les deux autres, et ensemble, elles forment le socle de nos valeurs républicaines. À cet égard, je salue l'action menée par l'association IMAD pour la jeunesse et la paix, fondée par M^{me} Ibn Ziaten, pour promouvoir celles-ci et prévenir la radicalisation.

Ne soyons pas sélectifs. Comment pourrions-nous en effet parler de tolérance si nous suggérons que seules certaines personnes, et pas d'autres, sont dignes d'être tolérées ? Le respect du droit international, et notamment des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'état de droit, est la condition *sine qua non* d'une paix durable et a donc toute sa place au Conseil de sécurité. Les droits que les femmes, les enfants et les personnes appartenant à des minorités, dans toute leur diversité, tiennent, comme tout individu, du droit international humanitaire

et du droit international des droits de l'homme, doivent être pleinement respectés. Toutes les discriminations et toutes les formes d'incitation à la violence doivent être condamnées, je dis bien toutes. Toutes les personnes, dans toute leur diversité, doivent pouvoir bénéficier de la même protection. Pour cette raison, la France, qui incarne une diplomatie féministe et de défense des droits de l'homme, appelle tous les États Membres à signer, ratifier et respecter sans exception toutes les conventions internationales permettant de garantir les droits de l'homme dans toutes leurs déclinaisons. La tolérance et la fraternité ne suffisent pas. Les yézidis, les Rohingya, les femmes en Afghanistan et les personnes LGBT+ demandent simplement le respect de leurs droits. Les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire portent atteinte aux populations civiles et alimentent les conflits. L'impunité engendre la violence.

Le respect des droits de l'homme constitue le socle indispensable sur lequel doit se bâtir le dialogue. La reconnaissance de l'exercice de la liberté de religion ou de croyance dans toutes ses dimensions, y compris le droit de changer de religion et celui de ne pas en avoir, en est un élément essentiel. Pour dialoguer, il faut être capable d'entendre les opinions contraires et les critiques. Reconnaître le droit de s'exprimer librement et accepter les opinions divergentes est un élément incontournable du dialogue. L'exercice de la liberté de religion ou de conviction ne peut se concevoir sans celui de la liberté d'expression, liberté qui n'a pour limites, et je le rappelle ici avec force, que celles strictement définies par le droit international. Le discours de haine, qui promeut ou justifie la violence ou la discrimination, n'est évidemment pas acceptable, et en cela, il est prohibé par le droit international.

En France, en vertu du principe de laïcité, l'État ne s'immisce pas dans les affaires religieuses. La foi relève d'un choix individuel, et l'État respecte la liberté de croyance de chacun et s'assure que tous les croyants puissent pratiquer leur culte. Ce n'est pas une manière d'ignorer la diversité des opinions, des cultures et des croyances qui existent à travers le monde. Mais il nous semble que le meilleur moyen de limiter les heurts qui surgissent entre elles est que les puissances publiques, tout en veillant avec le plus grand soin à ce que les conditions du dialogue entre les différentes croyances soient réunies et préservées, ne s'immiscent en aucun cas dans ce qui constitue avant tout l'exercice d'une liberté individuelle. Certains chefs religieux ou certaines organisations religieuses jouent un rôle pacificateur, et nous les saluons, tout comme nous condamnons tous les discours émanant d'autres chefs religieux et d'autres organisations

religieuses attisant la haine et la violence. Femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, croyants comme non-croyants : nous avons tous un rôle à jouer en faveur de la réconciliation et de la paix. Surtout, c'est la société civile, dont les défenseurs des droits de l'homme, qui a un rôle essentiel à jouer pour préserver la paix.

Le rôle du Conseil est d'œuvrer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le respect du droit international en est la condition première et essentielle, et il doit nous guider pour œuvrer de manière concrète, crise par crise, région par région, à dessiner des solutions politiques. Le règlement des différends passe par des solutions politiques qui rassemblent toutes les parties prenantes. Nous avons entendu parler aujourd'hui de coexistence pacifique. Soyons plus ambitieux, et préférons le vivre-ensemble, chacune et chacun, tel qu'il est, dans le respect et la tolérance de l'autre et de ses droits individuels. Ne nous contentons pas de coexister pacifiquement ; ayons l'ambition de vivre ensemble.

Le Conseil peut être assuré que la France se tiendra toujours aux côtés de ceux qui se battent pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces idéaux sont gravés dans notre histoire et dans nos institutions, tout comme les droits de l'homme, qui fournissent, je l'ai dit, le cadre le plus global et le plus protecteur pour toutes et pour tous. Conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, la France continuera de promouvoir cette approche universelle au Conseil de sécurité et dans toutes les autres enceintes des Nations Unies.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance. Je remercie également le Secrétaire général de son intervention et S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, S. E. l'archevêque Gallagher et M^{me} Ibn Ziaten de leurs puissants appels à la tolérance et à la paix.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde qui n'a jamais connu autant de conflits violents depuis la Seconde Guerre mondiale et où 2 milliards de personnes vivent dans des zones de conflit, un chiffre effarant. L'intolérance, l'extrémisme violent et la discrimination sont des facteurs graves qui alimentent l'émergence, l'intensification et la répétition des conflits. Compte tenu de cette réalité indéniable, il incombe à la communauté internationale, y compris au système des Nations Unies et en particulier au Conseil de sécurité, à la Commission de consolidation de la paix et au Conseil économique et social, d'adopter désormais une perspective de tolérance comme moyen de faire face à ces problèmes et de

promouvoir ainsi le développement durable ainsi que la paix et la sécurité internationales.

La diversité peut conduire à la violence si elle dresse des barrières au sein de la société. À l'inverse, lorsqu'elle est associée à la tolérance, la diversité peut contribuer à promouvoir l'édification d'une société inclusive, dotée de valeurs culturelles riches en couleurs. Face à la diversité de notre monde actuel, la nécessité de cultiver la tolérance et de renforcer notre résistance à l'intolérance et à l'extrémisme violent est également évidente de ce point de vue.

Le Japon salue le rôle important que peuvent jouer les dirigeants communautaires et religieux pour répondre à ce besoin. Depuis 2018, le Japon organise un dialogue sur la lutte contre l'extrémisme violent au Moyen-Orient qui regroupe des personnalités religieuses influentes et des responsables gouvernementaux de la région. Ce dialogue sert de plateforme aux participants pour explorer les principaux aspects de la lutte contre l'extrémisme violent, y compris les récents débats sur l'élaboration de discours alternatifs pour y faire face. Lors du dernier forum, les participants ont également pu échanger leurs points de vue avec l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche. Au Moyen-Orient, le Japon a lancé plusieurs initiatives en faveur du développement économique et social des Palestiniens et pour instaurer la confiance entre les parties concernées, notamment le parc agro-industriel de Jéricho, le projet phare du Couloir pour la paix et la prospérité et la Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine. Ces cadres peuvent contribuer à jeter les bases d'une promotion de la tolérance dans la région par le biais de la stabilité économique et sociale.

Dans la lutte contre l'extrémisme violent, il est essentiel de donner la priorité à la protection et à l'autonomisation des personnes et des communautés, l'objectif ultime étant de faire en sorte que celles-ci puissent vivre dans la liberté et la dignité. L'adoption d'une approche axée sur la sécurité humaine apparaît donc comme un moyen efficace d'y parvenir. Le Japon n'a cessé de promouvoir cette approche, notamment par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine. Ainsi, dans le cadre de nos récents efforts à Java-Est, une province indonésienne connue pour avoir subi des actes d'extrémisme violent, nous avons adopté une approche intégrée basée sur la sécurité humaine des individus et des groupes vulnérables. Entre autres mesures spécifiques, nous avons lancé des campagnes

au niveau des villages pour lutter contre l'extrémisme violent, prévenir le recrutement par l'extrémisme violent via Internet, proposer des services de réseaux sociaux et d'autres technologies modernes, et contrer le piège dangereux de l'extrémisme violent. Le projet visait également à renforcer les systèmes éducatif et judiciaire, une mesure essentielle pour s'attaquer aux problèmes d'intolérance, d'extrémisme violent et de discrimination afin de consolider la paix.

Il est impératif que la communauté internationale, y compris le Conseil, prenne des mesures efficaces pour lutter contre l'intolérance et promouvoir la réconciliation et la consolidation de la paix dans les sociétés marquées par des conflits. Dans ce contexte, le projet de résolution sur la tolérance et la paix et la sécurité internationales présenté par les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni peut servir de catalyseur pour encourager et appuyer ces efforts. Dans cette optique, le Japon appuie le projet de résolution.

Le Japon réaffirme avec fermeté son attachement à la prévention des conflits et à l'instauration d'une paix durable. Ces efforts se fondent sur les principes de tolérance, de coexistence pacifique et de sécurité humaine.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les Émirats arabes unis d'avoir organisé une séance sur un sujet aussi important que les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix. Nous remercions le Secrétaire général Guterres, le grand imam Al-Tayeb, l'archevêque Gallagher et M^{me} Ibn Ziaten de leurs exposés détaillés.

Débattre de ce sujet en ces temps difficiles nous permet de mettre en lumière l'importance des valeurs de fraternité humaine, de tolérance, de culture de la paix et de coexistence pacifique entre les différents peuples. Cela nous permet également de rappeler les origines et les piliers fondamentaux de l'Organisation, qui sont consacrés par la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui plus que jamais, les États Membres de l'ONU sont appelés à réaffirmer leur volonté de faire preuve de tolérance et de vivre en paix les uns avec les autres dans un esprit de bon voisinage, ainsi que de promouvoir la coopération internationale, notamment dans le but de régler les problèmes internationaux de nature économique, sociale, culturelle et humanitaire. Les principes mêmes figurant dans la Charte des Nations Unies doivent constituer la base d'un monde véritablement multipolaire qui prenne en compte les valeurs de la fraternité humaine.

Le thème de cette séance s'inscrit également dans le prolongement de l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, selon lequel :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Nous adhérons pleinement à ce principe important. Nous sommes convaincus que la diversité des traditions et les spécificités du développement historique, qui sous-tendent les valeurs de la fraternité humaine, doivent servir à unifier la communauté internationale. Indépendamment des contradictions qui peuvent surgir entre les États, les valeurs universelles partagées par toutes les grandes religions du monde et enracinées dans les traditions culturelles et historiques peuvent constituer une base fiable pour le dialogue et les partenariats.

La Fédération de Russie, en tant qu'État multiethnique et multiconfessionnel, s'efforce de promouvoir le dialogue et les partenariats entre les représentants de différentes cultures, religions et civilisations, et applique constamment cette politique au sein des instances internationales et régionales.

Dans ce contexte, l'ONU et l'Alliance des civilisations occupent une place de choix dans la coopération internationale. Cette alliance joue un rôle de premier plan dans la promotion d'un véritable dialogue entre les civilisations visant à instaurer l'harmonie entre les représentants des différentes religions, confessions et cultures. Nous sommes convaincus que l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies poursuivra ses efforts constructifs en vue de faciliter l'inculcation d'un esprit de paix et de citoyenneté mondiale afin d'approfondir la compréhension par les peuples, en particulier les jeunes, de valeurs telles que la paix, la tolérance, l'ouverture et le respect mutuel, qui sont essentielles pour façonner une culture de paix.

Nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant de cas de discrimination, d'intolérance et d'extrémisme fondés sur la haine raciale, ethnique ou autre, l'islamophobie, l'antisémitisme et la christianophobie, en particulier dans les pays européens. L'impunité fait que les plateformes numériques et les médias sociaux diffusent souvent de la désinformation et des discours de haine, ne respectent pas les valeurs religieuses et spirituelles des différentes confessions, offrent une tribune aux extrémistes et portent atteinte à la tolérance et à la diversité. L'une des manifestations les plus évidentes de

l'intolérance est la russophobie, dont nous avons parlé lors d'une séance spéciale du Conseil de sécurité, organisée à notre initiative le 14 mars (voir S/PV.9280).

Nous affirmons tous qu'il est inacceptable de cibler les lieux de culte. À cet égard, nous voudrions attirer plus particulièrement l'attention sur les violations flagrantes des droits humains et constitutionnels universels des adeptes du christianisme orthodoxe canonique en Ukraine. Cela se produit avec le consentement tacite des parrains du régime de Kiev. Une loi discriminatoire permet la saisie des églises de l'Église orthodoxe ukrainienne canonique et la liquidation forcée et illégale de leurs communautés. Ces mesures sont aggravées par la violence à l'encontre des fidèles. De nombreux cas d'incendie volontaire et de vandalisme dans les églises ont été enregistrés. La hiérarchie et les fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne sont victimes de discrimination et de violences physiques et morales. Depuis plusieurs mois, le monde entier peut observer la manière dont des fidèles dévoués protègent la Laure de Kiev-Pechersk et résistent courageusement aux extrémistes et aux pressions des autorités de Kiev.

Les médias ukrainiens ont lancé une campagne de diffamation effrénée contre l'Église orthodoxe ukrainienne, appelant à une interdiction totale de ses activités. Dans ce contexte, l'absence de réaction des défenseurs internationaux des droits face aux violences et aux persécutions dont font l'objet les fidèles, ainsi qu'à la destruction et à l'appropriation de sites religieux, est particulièrement cynique. Pour notre part, nous avons attiré l'attention de la communauté internationale sur cette situation et demandé la convocation d'une séance spéciale du Conseil de sécurité sur la persécution de l'Église orthodoxe ukrainienne par les autorités de Kiev le 17 janvier (voir S/PV.9245). Nous avons également organisé une réunion selon la formule Arria à ce sujet. Nous constatons par ailleurs que sous l'impulsion des dirigeants du régime de Kiev, l'islamophobie s'intensifie en Ukraine.

La protection des lieux de culte, y compris les mosquées, les synagogues et les églises, est une obligation des États garantie par le droit international et la législation nationale, ainsi que par la religion et les normes de la morale humaine. Les exemples de persécution de fidèles en raison de leur foi, ainsi que de persécution fondée sur l'appartenance nationale, ethnique et linguistique, sont assez nombreux.

Nous sommes convaincus que les représentants des religions traditionnelles du monde peuvent et doivent participer plus activement aux efforts visant à pérenniser la paix et à régler les conflits armés. Nous saluons

les activités menées par les chefs religieux pour renforcer et développer le dialogue interconfessionnel, faire comprendre et connaître les valeurs humaines communes et garantir le respect des croyances de ceux qui suivent d'autres traditions religieuses.

Nous nous félicitons de la signature de documents reflétant ces objectifs, notamment la déclaration conjointe de S. S. le pape François et de S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, intitulée « La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune », en février 2019, et la déclaration conjointe de S. S. le pape François et de S. S. le patriarche Cyrille, en février 2016.

Nous convenons que les chefs d'État et les chefs religieux doivent comprendre qu'il est fondamental de promouvoir l'unité et la fraternité interethniques et interconfessionnelles, tout en cherchant des voies de dialogue et de compromis afin de garantir un ordre mondial équitable et la prospérité. Il existe toujours une autre option que la confrontation. Il s'agit d'un dialogue mutuellement respectueux visant à remédier aux frictions internationales et à créer une atmosphère propice à la paix et à la compréhension.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les Émirats arabes unis d'avoir organisé l'importante séance d'aujourd'hui. Je remercie le Secrétaire général, S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, l'archevêque Gallagher et M^{me} Latifa Ibn Ziaten de leurs exposés.

Le respect de tous les droits humains est et doit rester un axe essentiel de nos travaux au Conseil de sécurité. La liberté de religion et de conviction, y compris la liberté de ne pas avoir de religion, est un droit humain fondamental. Pourtant, les minorités religieuses sont constamment prises pour cible, y compris en période de conflit. C'est l'une des principales conclusions du rapport commandé en 2019 par l'ancien Ministre britannique des affaires étrangères, Jeremy Hunt, à l'évêque de Truro.

Qu'il s'agisse des yézidis en Iraq, des Rohingya au Myanmar ou du cas récent des bahaïs dans les régions du Yémen contrôlées par les houthistes, les minorités sont trop souvent visées en raison de leur religion ou de leurs convictions. Il est également avéré que ces minorités pourraient s'abstenir de demander une aide humanitaire par crainte de l'intolérance, notamment les musulmans sunnites en Syrie, les communautés chiites hazara en Afghanistan et les communautés chrétiennes au Nigéria.

Lorsque des communautés sont attaquées en période de conflit, le Conseil est tenu d'intervenir. Le système des Nations Unies et nous-mêmes pouvons faire

plus pour surveiller l'incitation à la violence à l'encontre de toutes les communautés minoritaires en temps de conflit. Nous devons nous assurer que nous disposons des outils nécessaires pour procéder à un tour d'horizon prospectif afin de lutter contre l'incitation et les discours extrémistes avant qu'ils n'entraînent des violences.

Les chefs communautaires et religieux ont la responsabilité de rejeter la haine et l'extrémisme promus en leur nom, qui peuvent alimenter la violence et les conflits. Ils peuvent également jouer un rôle unique dans la prévention des conflits, la réconciliation et les initiatives de consolidation de la paix. Au niveau local, le dialogue interreligieux et interculturel peut contribuer à renforcer la confiance et la compréhension entre les communautés et à combattre l'intolérance. L'archevêque de Canterbury, Justin Welby, qui siège au Comité consultatif de haut niveau chargé des questions de médiation du Secrétaire général, a parlé au Conseil en 2018 du rôle que les institutions religieuses peuvent jouer dans la médiation et la réconciliation dans les États fragiles (voir S/PV.8334).

Cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord du vendredi saint en Irlande du Nord, un accord de paix que les clergés catholique et protestant ont contribué à concrétiser en assurant la médiation entre adversaires. En Sierra Leone, le Conseil interreligieux a joué un rôle crucial dans la signature de l'Accord de paix de Lomé, qui a apporté la paix en 1999 après une décennie de guerre. Au Mali, pays menacé par l'extrémisme violent, certaines personnalités islamiques œuvrent sans relâche en faveur de la paix.

Les femmes dirigeantes jouent bien sûr un rôle essentiel dans ce processus. La participation pleine, égale et véritable des femmes à la prévention et au règlement des conflits signifie que les négociations ont de meilleures chances d'aboutir et que les accords de paix ont plus de chances d'être maintenus. Le réseau œcuménique des artisanes de la paix en est un exemple frappant : il s'agit d'un groupe de femmes catholiques et protestantes qui dirigent des églises en Colombie, et ce groupe est reconnu à l'échelle nationale et a contribué à la conclusion des accords de paix de 2016. Ces femmes contribuent aujourd'hui à promouvoir la réconciliation lorsque les ex-combattants rentrent chez eux. En tant que Conseil, nous devons veiller à ce que les efforts de paix des Nations Unies prennent en compte le rôle moteur des femmes, des chefs religieux, des jeunes et de l'ensemble de la société civile.

Les droits humains et la liberté d'expression sont à la base de notre travail. Ils doivent être au cœur de tout

effort visant à promouvoir la liberté de religion et de conviction. Les tentatives de lutter contre l'intolérance seront mises en échec si elles ne donnent pas la priorité à l'inclusion et à l'égalité et ne protègent pas la liberté d'expression et d'opinion. Ces principes sont reflétés dans le projet de résolution (S/2023/427) que nous avons présenté avec notre partenaire, les Émirats arabes unis, et dont nous espérons qu'il sera adopté aujourd'hui.

Le Royaume-Uni est fier de défendre les droits des membres des groupes marginalisés, y compris les femmes et les filles, et il est déterminé à le faire.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie les Émirats arabes unis d'avoir organisé cette importante séance de haut niveau. Nous remercions également le Secrétaire général et les trois intervenants pour leurs précieuses contributions et leur sagesse.

La présente séance d'information témoigne de l'importance que le Brésil attache à la lutte contre les causes profondes des conflits. À cette fin, il est essentiel de promouvoir une culture de paix, de tolérance et d'entente mutuelle. C'est particulièrement le cas dans le cadre de nos efforts communs en matière de prévention des conflits et de maintien et de consolidation de la paix.

Comme le rappelle la note de cadrage établie pour la présente séance d'information (S/2023/417, annexe), il y a près de 30 ans, les discours de haine ont été l'un des principaux moteurs du génocide perpétré au Rwanda. Alors qu'à l'époque la radicalisation des individus se faisait au moyen des émissions de radio et de la propagande dans les journaux, nous assistons aujourd'hui à une augmentation alarmante des discours de haine dans les médias sociaux, susceptibles d'exacerber les conflits armés et de menacer la stabilité dans le monde entier. Les situations au Mali, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo sont des exemples concrets de cette tendance inquiétante. La dimension sociale de ce phénomène doit être prise en compte. Les inégalités, la marginalisation, le racisme et le sentiment de non-appartenance peuvent amener certaines personnes à tenir des discours de haine, que ce soit en ligne ou hors ligne, ce qui favorise le déclenchement, l'intensification ou la reprise des conflits.

La diffusion de la désinformation, de la mésinformation et de discours de haine a une incidence directe et préjudiciable sur les activités de l'ONU, en particulier les opérations de maintien de la paix, ainsi que sur la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. À cet égard, nous soulignons l'importance cruciale de la communication

stratégique. Comme l'a indiqué le Conseil dans la déclaration de son président de l'année dernière sur la question (S/PRST/2022/5), la communication stratégique contribue à promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, à renforcer la confiance auprès des populations locales et à construire un environnement protecteur pour les civils dans les zones touchées par les conflits armés. Le rôle de la société civile, y compris les chefs religieux, dans la création d'un climat de confiance, de tolérance et de compréhension doit être reconnu et renforcé.

La légitimité, la connaissance de première main des différentes situations et la compréhension culturelle des causes profondes des questions litigieuses dans le cadre des conflits sont des atouts importants pour créer des conditions propices au dialogue et à une paix durable. Pour cultiver la paix et la tolérance, il faut privilégier l'inclusion. La promotion d'une culture de paix et de tolérance, qui passe dans de nombreux contextes par un dialogue interreligieux, peut contribuer efficacement à faire avancer nos efforts de consolidation de la paix dans les sociétés touchées par un conflit. La lutte contre la discrimination et la protection des groupes les plus vulnérables, notamment les victimes et les minorités, sont essentielles pour renforcer le tissu social dans les situations consécutives à un conflit. Il faut également investir massivement dans l'éducation pour créer un environnement propice à la tolérance.

Nous estimons qu'il ne sera pas possible d'instaurer une paix durable tant que nous ne remédions pas aux causes profondes des conflits. Il s'agit notamment de l'intolérance ethnique, religieuse, culturelle et idéologique, mais également de l'injustice sociale et du fléau de la faim. Pour nous tous, dans nos sociétés respectives, il est indispensable de mieux nous comprendre, dans nos différences comme dans notre humanité commune, car c'est le seul chemin qui conduit à la paix.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de l'initiative prise par les Émirats arabes unis, dans le cadre de leur présidence du Conseil de sécurité, d'organiser la séance d'aujourd'hui. Je remercie le Secrétaire général Guterres, le grand imam Al-Tayeb et l'archevêque Gallagher des exposés qu'ils nous ont présentés au début de la présente séance. J'ai également suivi avec attention la déclaration de M^{me} Ibn Ziaten.

Notre monde se trouve à un tournant de l'histoire : les déficits en matière de paix, de développement, de sécurité et de gouvernance se sont aggravés. Différentes formes d'intolérance et d'extrémisme ont affaibli la confiance mutuelle entre les peuples et les nations. En

conséquence, la capacité collective de la communauté internationale à s'unir pour relever les défis mondiaux a été gravement compromise. À cet égard, il est tout à fait pertinent de discuter de la valeur de l'esprit de fraternité dans la promotion et la pérennisation de la paix.

Je voudrais partager certaines de nos observations et réflexions.

Premièrement, en ce qui concerne le respect de la diversité des civilisations, la diversité est une caractéristique fondamentale de notre monde et une source de progrès humain. Les civilisations ne se distinguent que par leur situation géographique et leurs caractéristiques propres. Il n'existe pas de civilisation supérieure ou inférieure. Croire que sa propre civilisation est supérieure aux autres et s'acharner à vouloir transformer, voire à remplacer, les autres civilisations est insensé sur le plan épistémologique et désastreux dans la pratique. Dans l'histoire, les conquêtes et les pillages coloniaux motivés par la supériorité civilisationnelle et la suprématie de la race blanche ont provoqué des ravages sans précédent en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Aujourd'hui, les ingérences, les interventions et les actes de provocation et d'incitation, sous la bannière de soi-disant valeurs universelles, sont à l'origine de nouveaux conflits et affrontements.

La Chine estime que, dans ce monde interdépendant, nous devons avoir la fierté, la confiance et l'ambition de promouvoir nos civilisations respectives afin de les revitaliser, mais nous devons aussi ouvrir nos cœurs et nos esprits pour embrasser le développement d'autres civilisations et la vision de promouvoir les échanges et l'appréciation mutuelle. L'ONU, notamment l'Alliance des civilisations, a un rôle important à jouer dans la promotion de l'appréciation mutuelle et la coexistence harmonieuse entre les civilisations. Tous les pays doivent œuvrer de concert à cette fin.

En mars, le Président chinois, S. E. M. Xi Jinping, a présenté l'Initiative pour la civilisation mondiale, qui prône le respect de la diversité des civilisations, la promotion des valeurs communes de l'humanité, la valorisation du patrimoine civilisationnel et de l'innovation, ainsi que le renforcement des échanges et de la coopération culturels au niveau international. La Chine est prête à travailler avec le reste de la communauté internationale pour imprimer un nouvel élan aux échanges culturels et promouvoir la convergence des différentes cultures et le dialogue entre les peuples de toutes les nations du monde, afin que notre jardin collectif de civilisations soit beau et vivant.

Deuxièmement, nous devons renforcer la confiance mutuelle entre les pays. Le respect mutuel, l'égalité de traitement et la confiance mutuelle sont les conditions préalables à des échanges stables et positifs entre les nations. Nous avons récemment été témoins d'évolutions encourageantes au Moyen-Orient. L'Arabie saoudite et l'Iran ont annoncé la reprise de leurs relations diplomatiques à l'issue du dialogue de Beijing, ce qui a déclenché une vague de réconciliation dans la région. La Syrie est revenue dans le giron de la Ligue des États arabes, et la famille arabe a ainsi retrouvé son unité après 12 ans. Ces évolutions sont un bon exemple de respect mutuel entre des pays qui ont su surmonter leurs différences, ce qui a insufflé un élan positif à l'unité et à la coopération entre les pays de la région. La communauté internationale doit également saisir cette occasion et œuvrer avec un plus grand sentiment d'urgence pour régler la question palestinienne de manière globale et juste sur la base de la solution des deux États et promouvoir la coexistence pacifique et le développement de la Palestine et d'Israël et de leurs deux peuples, le peuple arabe et le peuple juif, main dans la main.

Dans ces nouvelles circonstances, les membres du Conseil de sécurité doivent renforcer leur unité, démontrer leur engagement et mieux s'acquitter de leurs responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons nous attacher à remédier aux causes profondes des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil, aller au-delà de la gestion des crises au coup par coup et investir davantage dans l'instauration d'une paix durable et d'une sécurité commune. Nous devons rester attachés au règlement politique des différends et consacrer plus d'efforts à la négociation, aux bons offices et à la médiation. Nous devons faire notre maximum pour ouvrir le dialogue afin d'arrêter les conflits et les guerres. Nous devons tirer pleinement parti du rôle sans équivalent des organisations régionales et les encourager à trouver des solutions régionales aux problèmes régionaux. Nous devons prendre clairement position contre toute ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, contre toute tentative de quiconque d'attiser les tensions pour servir ses propres intérêts, contre le fait de tracer des frontières idéologiques pour favoriser une politique de blocs et contre l'intimidation hégémonique dans les relations internationales.

Troisièmement, nous devons promouvoir l'inclusion. L'inclusion sociale, qui a une incidence sur le bien-être et les droits des individus, joue également un rôle dans l'orientation que prend la politique étrangère d'un pays. Certains pays sont profondément handicapés

par leur tissu social effiloché et par leur polarisation politique. Non seulement cela ralentit la réalisation de la stabilité et du développement pour eux-mêmes, mais leur politique étrangère s'en trouve par ailleurs poussée sur la pente glissante du conservatisme et du populisme, ce qui ne va pas sans retombées négatives tangibles. Il faut que ces pays se livrent à un travail d'introspection et s'attaquent véritablement aux problèmes qui ont trait à leur gouvernance nationale, au lieu d'attribuer leurs difficultés à des facteurs extérieurs et de désigner des boucs émissaires pour détourner l'attention. Il faut en particulier que les dirigeants politiques assument les responsabilités de leur mandat, forment un consensus social et promeuvent activement des réformes. Ils ne doivent pas surfer la vague du populisme ni la laisser les propulser.

Les discours de haine exacerbent les clivages sociaux. L'extrémisme est endémique. La désinformation et la désinformation continuent de se propager sans rencontrer d'obstacle. L'intolérance religieuse et la discrimination raciale contre les personnes d'ascendance africaine ou asiatique sont à la hausse. L'islamophobie atteint des proportions pandémiques, ce qui doit susciter la préoccupation et encourager la vigilance. La liberté d'expression doit être systématiquement protégée, sans pour autant que cela donne un blanc-seing aux discours de haine, ni que les gouvernements en fassent une excuse les dispensant d'agir. Le terrorisme est une tumeur maligne qui afflige la civilisation humaine. Il ne doit être associé à aucune ethnie, aucune religion, aucun pays et aucune civilisation. Nous appelons à l'application effective de la résolution 75/309 de l'Assemblée générale et à une dynamique mondiale forte pour lutter contre les discours de haine.

Quatrièmement, nous devons nous concentrer sur le développement partagé, qui est un indicateur important et une manifestation concrète du progrès civilisationnel. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 porte l'engagement solennel de ne laisser personne ni aucun pays de côté. Actuellement, le relèvement économique mondial se heurte à des difficultés croissantes, tandis que les pays en développement sont aux prises avec des défis de taille pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Nombre des avancées âprement obtenues sur le plan du développement ont même été annulées. Les vulnérabilités et la fragilité particulières des pays en développement sont en réalité ancrées dans l'ordre économique international, qui est injuste, inique et déraisonnable. De plus, afin de conserver leur position dominante, certains pays imposent aveuglément des sanctions technologiques et économiques, tout

en plaidant pour le découplage et le démembrement des chaînes logistiques et l'édification de petits silos ceints de hauts murs. Cette attitude, qui fait barrage au développement et tente un retour en arrière, est aussi immorale qu'intenable. La communauté internationale doit la rejeter fermement.

Cette année, nous attendons avec intérêt l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Sommet sur les objectifs de développement durable. L'ONU doit saisir l'occasion pour renforcer l'attention qu'elle accorde et l'investissement qu'elle consacre aux questions de développement afin de donner à tous les peuples un espoir tangible. Le système des Nations Unies pour le développement doit être un vrai partenaire des pays en développement, tout en montrant sincèrement qu'il se préoccupe et se soucie d'eux. Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'aide publique. Les institutions financières internationales doivent prendre des mesures pour se réformer dès que possible, afin de remédier aux lacunes morales, et ne pas se transformer en des fonds et banques privés manipulés par tel ou tel pays. Il importe également de respecter concrètement le droit des pays en développement au développement, de s'opposer résolument aux diverses tentatives de justification des étaux technologiques et de la coercition économique, et de préserver l'équité et la justice.

L'humanité est une communauté qui a l'avenir en partage, un avenir fait de joies et de peines. Notre génération saura-t-elle remplacer la division par l'unité, la confrontation par la coopération et l'exclusion par la tolérance ? C'est ce qui déterminera le futur de la civilisation humaine. La Chine est prête à travailler avec le reste de la communauté internationale pour pratiquer un multilatéralisme authentique, réaliser la sécurité collective, promouvoir le développement pour tous et ouvrir une nouvelle voie vers un avenir commun qui soit meilleur.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie les Émirats arabes unis pour ce débat. Je remercie également le Secrétaire général, S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher, ainsi que M^{me} Latifa Ibn Ziaten, pour leurs interventions.

Le débat de ce jour s'insère dans une approche qui vise à discuter davantage des questions et des menaces émergentes pour la paix et la sécurité internationales. À cet égard, il s'inscrit dans la continuité du débat autour de la confiance que le Conseil a tenu il y a un mois sous la présidence de la Suisse (voir S/PV.9315). Nous avons

alors souligné que la confiance se base sur les normes, les faits et l'inclusion.

Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, la Déclaration universelle des droits de l'homme fête cette année son soixante-quinzième anniversaire. Elle est née d'une expérience collective de destruction totale et de génocide, enracinée dans le discours de haine, l'intolérance et le dénigrement des minorités et des religions. La Déclaration reconnaît la dignité inhérente de chaque individu. Les droits égaux et inaliénables de tous constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. Nous avons entendu des témoignages divers, au Conseil, qui illustrent que les droits de l'homme sont essentiels à chaque étape du processus de paix. L'ensemble des normes en matière de droits de l'homme est crucial pour mettre fin aux conflits et pour établir une paix durable. La valeur ajoutée du suivi basé sur les données et les rapports sur les droits de l'homme pendant et après les conflits est bien reconnue par le Conseil, y compris par le biais des 11 composantes Droits de l'homme dans les opérations de paix.

Deuxièmement, la discrimination, l'intolérance, l'incitation à la haine et l'extrémisme violent posent de multiples défis à nos sociétés. La Suisse les condamne sous toutes leurs formes. Dans la lutte contre ces phénomènes, le respect des droits humains, en particulier la liberté d'expression, doit être garanti, en ligne et hors ligne. La liberté d'expression est la pierre angulaire de toute société pluraliste et inclusive. La participation égale à la vie publique est essentielle pour instaurer et maintenir la confiance entre les personnes ainsi qu'entre ces dernières et l'État. Un espace civique ouvert, incluant notamment les femmes, les personnes appartenant à des minorités ou à des groupes vulnérables et les jeunes, permet d'instaurer une confiance plus profonde et plus grande dans les institutions. La confiance ainsi que l'état de droit représentent sans aucun doute le fondement de la stabilité, de la prévention des conflits et d'une paix durable.

Troisièmement, le Conseil doit saisir, dans les semaines qui viennent, l'occasion offerte par le Nouvel Agenda pour la paix pour confirmer le rôle crucial des cadres normatifs acquis, tels que ceux concernant les femmes et la paix et la sécurité ou les enfants dans les conflits armés, ainsi que celui établi en matière de droits humains. Ces cadres constituent l'ancre de notre coopération multilatérale en matière de paix et de sécurité. C'est pourquoi nous devons les réaffirmer et renouveler notre engagement à leur égard.

Le dialogue, l'ouverture et la compréhension mutuelle, ainsi que le droit international, les droits humains et l'état de droit, sont des outils pour une coexistence pacifique entre les États, les communautés et les individus, sans discrimination. En outre, la compassion et le respect mutuel sont des valeurs universelles qui nous unissent dans notre humanité. La Suisse continuera à s'engager pour que le terme de « fraternité », mis en avant par le débat de ce jour, inclue tout un chacun, y compris les femmes et filles, quelle que soit son origine ou son orientation sexuelle. Ainsi, nous pourrions continuer à bâtir des sociétés stables inclusives, pour promouvoir et maintenir une paix durable.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général, S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher et M^{me} Latifa Ibn Ziaten d'avoir partagé leurs réflexions et leurs éclairages avec nous aujourd'hui.

Le droit international des droits de l'homme fournit un cadre normatif solide pour la protection de la liberté d'expression et de la liberté de religion ou de conviction dans le contexte de la paix et de la sécurité. Ces droits, qui sont interdépendants et intimement liés et se renforcent mutuellement, sont indispensables à la création de sociétés pluralistes, tolérantes, inclusives et démocratiques. Le droit à la liberté de religion ou de conviction comprend la liberté pour toute personne d'adopter ou non une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de la pratiquer, individuellement ou collectivement, tant en public qu'en privé. Protéger ce droit signifie aussi protéger les droits et libertés de ceux qui défendent des points de vue contraires ou minoritaires. Nous condamnons toute tentative de limiter l'exercice de ces libertés fondamentales. Nous soulignons également le rôle constructif d'un enseignement de qualité et de médias libres et indépendants dans la prévention de l'intolérance et des préjugés, ainsi que dans la promotion du respect mutuel, de la compréhension et de la solidarité.

La tolérance et l'ouverture sont indispensables à la promotion des droits humains et d'une paix durable. Dans les situations de conflit armé à travers le monde, des personnes sont en proie à la discrimination, à l'intolérance, aux discours de haine et à d'autres formes de violence, aussi bien en ligne que hors ligne, en raison de leur sexe, de leur religion ou de leurs convictions, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur nationalité, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leurs caractéristiques sexuelles. Des réponses et des

efforts de prévention intersectoriels et porteurs de transformation en matière de genre sont dès lors nécessaires pour s'attaquer à ces formes multiples de discrimination, qui se chevauchent souvent, ainsi que pour promouvoir une approche inclusive et intégrée.

Nous sommes vivement préoccupés par la multiplication des cas de harcèlement, de coercition et de représailles, de la part d'acteurs tant étatiques que non étatiques, contre des personnes qui exercent leur droit à la liberté d'expression. Nous déplorons l'utilisation abusive de lois fourre-tout sur l'extrémisme dans le but de bafouer les droits humains et les libertés fondamentales, notamment en prenant pour cible les défenseurs et les défenseuses des droits humains, la société civile, les journalistes et l'opposition politique. Dans le même temps, Malte condamne tous les actes d'extrémisme violent, indépendamment de la motivation ou de l'idéologie qui les sous-tend, et souligne l'importance de prévenir et de contrer de telles menaces dans le plein respect du droit international des droits de l'homme. Tous les États Membres ont la responsabilité de protéger et de faire respecter l'ensemble des droits humains, y compris les droits fondamentaux des femmes, des personnes handicapées, des jeunes femmes, des personnes LGBTIQ+, des personnes âgées et des membres de groupes ethniques et religieux marginalisés, dans toute leur diversité.

Nous demeurons vivement préoccupés par l'effet des lois discriminatoires, l'exécution et l'application sexistes des lois existantes, les normes et pratiques sociétales néfastes, les inégalités structurelles et les vues discriminatoires concernant les femmes ou les rôles dévolus aux hommes et aux femmes au sein de la société. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de promouvoir l'égalité des genres en s'attaquant aux causes profondes de la discrimination et de la violence sexuelle et fondée sur le genre envers toutes les femmes et les filles, dans le cadre de la prévention et du règlement des conflits, de la consolidation de la paix et de l'action humanitaire.

Je conclurai en soulignant que Malte est résolue à faire en sorte que ni les femmes ni le programme pour les femmes et la paix et la sécurité ne fassent l'objet d'une instrumentalisation dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Faire progresser l'égalité des genres et garantir le leadership et la participation pleine, véritable et sûre des femmes dans toute leur diversité, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts déployés pour bâtir la paix et prévenir les conflits sont des objectifs en soi qui ne doivent jamais être réduits à des tactiques de sécurité nationale.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que les Émirats arabes unis, de nous avoir réunis pour débattre de ce sujet important. Je remercie également le Secrétaire général et S. Ém. Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar, ainsi que S. E. l'archevêque Paul Richard Gallagher et M^{me} Latifa Ibn Ziaten de leurs précieuses contributions.

La diversité est une réalité incontournable et l'une des caractéristiques les plus extraordinaires de la civilisation humaine. Au fil des siècles, nous avons appris à l'accepter non pas comme une fatalité, mais plutôt comme un atout, une force. Dans un monde de plus en plus interconnecté, où l'éducation ne cesse de se développer et de s'améliorer et où la mobilité humaine augmente, nous estimons que la diversité constitue un lien fort entre les êtres humains, unis par leurs cultures, leurs histoires, leurs religions, leurs philosophies et leurs orientations distinctes. Malheureusement, tout le monde ne voit pas les choses de la même manière. Tandis que nous chérissons la diversité, de puissantes forces contraires, celles qui s'inspirent du passé et celles qui emploient de nouvelles tactiques, cherchent à se servir – ou plutôt à abuser – de la diversité pour nuire, haïr, discriminer, opprimer et dominer. C'est l'un des grands défis de notre époque, qui évolue rapidement.

Là où nous voyons la prévalence des divisions et de la méfiance dans des sociétés de plus en plus multiculturelles et multireligieuses comme un paradoxe qu'il faut traiter et corriger, d'autres y voient une occasion de marquer des points. Nous sommes vivement préoccupés par la montée alarmante de l'intolérance, des discours de haine et de la discrimination fondés sur la religion, les convictions, la race, l'appartenance ethnique ou le genre. Les discours radicaux et les discours de haine deviennent monnaie courante, comme s'il s'agissait d'une nouvelle normalité. La montée de l'antisémitisme et de l'islamophobie, ainsi que de l'intolérance empreinte de haine à l'endroit de la diversité, y compris des personnes LGBTIQ+, dans différents formats de communication, notamment sur Internet et dans les médias sociaux, doit nous préoccuper tous et toutes, non seulement parce qu'elle témoigne d'une absence de compassion, d'humilité, de respect et d'acceptation de l'autre, mais aussi parce qu'elle conduit toujours à des tensions et à la violence. Nous naissons tous et toutes libres et nous devons nous sentir égaux, quels que soient notre origine, notre classe sociale ou notre appartenance ethnique, la couleur de notre peau, le Dieu que nous vénérons, notre genre ou les choix que nous faisons dans la vie. Tout le monde y gagne

lorsque nous considérons la diversité comme une richesse et non comme une menace.

Si elle n'est pas combattue, la haine peut avoir des effets néfastes sur une société, mais elle devient mortelle lorsqu'elle est utilisée comme arme pour acquérir, exercer ou conserver le pouvoir. Daech, pour citer la forme d'intolérance la plus brutale et la plus méprisable qui soit, a été vaincu, mais son idéologie et son attrait subsistent. L'instrumentalisation politique de la diversité, la mentalité du « nous contre eux », les néonazis ou suprémacistes, et le fait de pointer du doigt des populations, y compris les migrants, en raison de leur appartenance ethnique, créent de profondes fractures sociales et sapent la confiance entre les différents groupes. Ces pratiques peuvent servir à justifier des attaques et, dans le pire des cas, comme pendant l'Holocauste, à anéantir les personnes indésirables. Des griefs d'ordre social, économique ou politique peuvent rapidement et facilement se transformer en conflits religieux ou interethniques, qui se soldent le plus souvent par des effusions de sang. Si les génocides à Srebrenica et au Rwanda nous ont appris quelque chose, c'est bien la facilité et la rapidité avec lesquelles la haine et la propagande peuvent transformer en ennemis des personnes, des voisins et des amis d'origines différentes. Nous savons aujourd'hui que la plus grande erreur que nous puissions commettre est de considérer les choses comme acquises.

La tâche qui nous incombe est de forger un front commun contre la haine, la xénophobie, le racisme et les négationnistes, ainsi que de sanctionner tous ceux qui sapent la cohésion sociale, encouragent la violence ou mettent en péril la paix. Ce n'est pas facile, et il n'y a pas de solution miracle. Nous devons simplement être vigilants, nous mobiliser, riposter à toutes les formes de désinformation et agir rapidement, car la mésinformation, la déformation de la réalité et les théories du complot se propagent toujours plus vite. Nous devons créer un climat qui permette à une société civile dynamique et aux médias indépendants d'examiner et de réfuter les contre-vérités et les stratégies de haine, ainsi que ceux qui tirent profit de leur exploitation. La reconnaissance de la diversité passe par une robuste éducation civique. Les citoyens qui saisissent le lien entre l'unité et la diversité et qui agissent en conséquence ne sont pas le fait du hasard ; ils sont éduqués. C'est pourquoi nous devons investir dans un enseignement de qualité et dans la pensée critique comme rempart contre la haine, la violence, et l'extrémisme sous toutes ses formes.

Une approche fructueuse nécessite également une gouvernance efficace et transparente, le développement,

l'état de droit, les droits humains, l'égalité, des institutions responsables et la justice pour tous. Elle requiert un effort et un dévouement véritables. Il s'agit d'un défi à l'échelle de la société dans tous les pays, qui nécessite une démarche inclusive dans laquelle les chefs religieux et communautaires jouent un rôle essentiel.

N'oublions pas, et cela doit être parfaitement clair, que la lutte contre l'intolérance ne peut et ne doit jamais servir d'excuse pour restreindre les libertés et justifier la répression. Quel que soit l'endroit où nous vivons, il est impératif que nous ne nous écartions jamais de nos normes communes, telles qu'elles sont solennellement inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il existe de nombreux bons exemples qu'on peut mettre en avant et imiter. Je prendrai celui que je connais le mieux : la situation dans mon pays, l'Albanie. Abritant diverses communautés de croyants, dont des musulmans,

des orthodoxes, des catholiques et des juifs, l'Albanie est un pays où le respect mutuel est un aspect important de la société depuis des siècles. L'Albanie a adopté et cultive une culture d'acceptation et de respect des différentes religions, avec des interactions qui se déroulent dans un esprit d'harmonie, avec des manifestations culturelles partagées, des mariages mixtes et des efforts communautaires menés en coopération. Nous sommes fiers d'offrir un exemple vivant de la manière dont la diversité religieuse peut prospérer dans une société qui est attachée à la tolérance, au respect et au dialogue.

Nous croyons, au plus profond de nous, que ce n'est qu'en garantissant l'égalité des droits pour tous que nous pouvons espérer éliminer la haine et l'extrémisme et permettre à tous les êtres humains de s'épanouir et de vivre en paix les uns avec les autres.

La séance est levée à 12 h 30.